



# Premier Congrès des Forêts Communales d'Afrique Centrale Du 03 au 06 Mai 2011

RAPPORT PROVISOIRE



## Table des matières

I. Contexte : .....	3
II. Objectif : .....	4
III. Public-cible / participants : .....	4
IV. ATTENTES DES MAIRES.....	5
V. DEROULEMENT DES TRAVAUX DU CONGRES .....	5
Séquence 1 : Cérémonie d'ouverture .....	6
Séquence 2 : Présentation des initiatives au niveau des pays .....	6
Séquence 3 : Décentralisation et Gestion des ressources naturelles dans les pays de la COMIFAC .	7
Séquence 4 : L'effectivité de l'appropriation locale du processus et efficacité des outils de gestion participative, et positionnement des ministères de tutelles .....	7
Séquence 5 : Quelques mécanismes de financement des projets verts ; .....	7
Séquence 6 : Travaux d'atelier .....	8
a. Atelier 1 - Thématique sur la gouvernance des forêts par les collectivités locales : .....	8
b. Atelier 2 - Thématique sur la valorisation des produits forestiers et développement local : .....	9
c. Atelier 3 - Thématique sur le Reboisement et gestion durable dans les forêts communales Dans le cadre de la Redd+ et changements climatiques : .....	10
Séquence 7 : Sortie de terrain : Visite de la forêt communale de Dimako .....	11
Séquence 8 : Résumé des journées 1, 2 et 3 ; et restitution des travaux en atelier.....	13
Séquence 9 : Travaux de groupe sur l'esquisse de projet pilote régional.....	13
VI. RECOMMANDATIONS DES MAIRES DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN.....	15
VII. CONCLUSION .....	16
VII. ANNEXES .....	18
Annexe1- Allocutions prononcées lors du congrès .....	18
Annexe2- Formulaire des attentes quant au congrès .....	37
Annexe3- Liste des participants au Congrès .....	47
a. Délégations Etrangères .....	47
b. Elus locaux .....	49
c. Partenaires au développement .....	54

## **I. Contexte :**

L'Association des communes forestières du Cameroun (ACFCAM) a présenté les objectifs et les réalisations du Programme d'appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C), dont elle est bénéficiaire et maître d'ouvrage, lors du 1<sup>er</sup> congrès sur les forêts communales d'Afrique de l'Ouest organisé par la CEDEAO et la Fédération nationale des communes forestières de France (FNCOFOR), qui s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 15 au 18 juin 2009.

L'engagement des élus camerounais et les résultats atteints après 3 ans de mise en œuvre du Programme d'appui à la gestion durable des forêts communales confirment la pertinence de la gestion durable des ressources naturelles par les collectivités locales, en appui au processus de décentralisation engagé par tous les Etats.

D'autre part, un programme d'appui aux forêts communales du Bénin est entré en phase opérationnelle en janvier 2010 sous maîtrise d'ouvrage des communes du Moyen Ouémé et des associations de communes forestières viennent d'être créées au Burkina et en Côte d'Ivoire. L'ACFCAM et son partenaire institutionnel la FNCOFOR, sont membres fondateurs en 2009 d'une association dédiée à la promotion de la gouvernance communale des forêts, COFOR-International.

A ce titre, toutes les parties prenantes souhaitent promouvoir cette démarche auprès des collectivités territoriales des pays d'Afrique Centrale. C'est pourquoi, le MINFOF ; l'ACFCAM et la FNCOFOR ont fait part au Gouvernement camerounais et au SE de la COMIFAC de leur projet de réunir en congrès les élus des collectivités locales des 10 Etats membres qui seraient intéressés par la création et la gestion durable de forêts communales assises sur le domaine forestier permanent, pour une mise en œuvre effective de la décentralisation. Pour manifester le caractère politique de cette démarche, ce congrès placé sous le très haut patronage du Président de la république du Cameroun serait organisé sous l'égide de la COMIFAC et réunirait aussi les ministères référents des communes (forêts, décentralisation, domaines,..), leurs partenaires institutionnels, techniques et financiers et des représentants de la société civile.

La COMIFAC soutient cette initiative qui contribue aux objectifs de son plan de convergence, en particulier les axes stratégiques 1 (mise en cohérence des politiques forestières), 5 (lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières) et 7 (implication des populations locales).

## II. Objectif :

L'objectif du présent congrès était de promouvoir la gouvernance des forêts par les collectivités locales en Afrique Centrale dans le contexte de la décentralisation et de la lutte contre les changements climatiques ; avec comme principaux résultats attendus :

- Capitaliser les expériences de la sous région en matière de gouvernance forestière d'une part, et d'autre part celles des participants venus d'ailleurs ;
- Faire connaître, partager et situer dans leur contexte institutionnel les initiatives africaines et européennes de création, de gestion durable et de gouvernance des forêts communales ;
- Définir une stratégie commune d'organisation des communes forestières et de création des forêts communales dans l'espace COMIFAC, dans le but de lutter contre le défrichement ou la dégradation des forêts et d'assurer leur gestion durable, sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- Identifier un ou plusieurs projets régionaux conformes à cette stratégie.

## III. Public-cible / participants :

Ont participé à ce congrès environ 300 Personnes avec 247 inscrits (annexe 1) et une présence permanente de 200 personnes environ pendant les 4 journées des travaux. La liste des participants est composée de :



- Une délégation de 26 Personnes conduite par la conférence africaine de la décentralisation et du développement local et composée : Des Directeurs de

décentralisation des pays de la COMIFAC et des Maires transfrontaliers du Cameroun ; de la RCA, du Congo et du Gabon.

- Une délégation de 40 Maires, sénateurs et députés des Pays de la COMIFAC excepté la SAO TOME et Principe.
- Une délégation de 6 personnes de la fédération nationale des communes forestières de France et de COFOR International conduite par le Président Jean Claude Monin.
- Une délégation de la FAO venant d'Italie.
- Une délégation de deux représentants de la Coopération japonaise venant du JAPON: JICA.
- Une délégation de 80 Maires des Communes des 10 régions du Cameroun.
- Plus de 60 représentants des administrations diverses : Présidence de la République ; Ministère des Forêts et de la faune ; Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature, Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, Ministère de l'Enseignement supérieure, Délégation à la sureté nationale et Secrétariat d'Etat à la Défense.
- 17 organisations internationales et Ambassades basées au Cameroun partenaires du gouvernement sur les questions de forêts et d'environnement Conduites par le Haut Commissaire du Canada au Cameroun
- 15 Organisations non gouvernementales et représentants de la société civile.

#### **IV. ATTENTES DES MAIRES**

(Voir annexe 2)

#### **V. DEROULEMENT DES TRAVAUX DU CONGRES**

Les travaux du congrès se sont déroulés autour de 09 (neuf) séquences :

- Séquence 1 : Cérémonie d'ouverture
- Séquence 2 : Présentation des initiatives au niveau des pays
- Séquence 3 : Décentralisation et Gestion des ressources naturelles dans les pays de la COMIFAC
- Séquence 4 : L'effectivité de l'appropriation locale du processus et efficacité des outils de gestion participative, et positionnement des ministères de tutelles

- Séquence 5 : Quelques mécanismes de financement des projets verts.
- Séquence 6 : Travaux d'atelier.
- Séquence 7 : Sortie de terrain, visite de la forêt communale de Dimako.
- Séquence 8 : Résumé des journées 1, 2 et 3 ; et restitution des travaux en atelier.
- Séquence 9 : Travaux de groupe sur l'esquisse de projet pilote régional.

### ***Séquence 1 : Cérémonie d'ouverture***

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par un ensemble d'allocutions prononcées tour-à-tour par les responsables des CVUC, ACFCAM, COFOR International, COMIFAC et le Ministre des Faunes et de la Forêt (représentant le Chef de l'Etat).

De ces interventions, nous pouvons retenir :

- Le plaidoyer pour une harmonisation des actions des communes forestières en Afrique Centrale.
- La gratitude envers le chef de l'Etat Camerounais pour son accord en vue de la tenue de ce premier congrès.
- L'encouragement de l'initiative collective des élus locaux pour la création et la gestion durable des forêts communale qui s'inscrit ainsi dans le processus légal et irréversible de la décentralisation.
- L'expérience des forêts communales au Cameroun et dans la sous-région qui participe à la mise en œuvre des axes 1 et 6 du plan de convergence.

### ***Séquence 2 : Présentation des initiatives au niveau des pays***

Les représentants des différents pays invités ont présentés les initiatives en cours leurs pays respectifs tout en ressortant les piliers de la politique forestière de leurs pays dans forêts de production, en matière de protection, de conservation de la



biodiversité dans les forêts classées.

Il est à noter que pour les pays des zones sahéliennes et désertiques, les efforts fournis par les gouvernements ont été présentés par rapport à la pression sur la ressource existante (coupe abusive de bois vert, carbonisation, divagation de animaux, feux de brousse) et surtout la disparition des espèces végétales et faunique.

### ***Séquence 3 : Décentralisation et Gestion des ressources naturelles dans les pays de la COMIFAC***

La CADDEL (Conférence Africaine pour la Décentralisation et le Développement local) a étayé les congressistes sur les lenteurs qui existent en matière de décentralisation. En effet étant donné le rythme d'exploitation dont les ressources forestières font l'objet en Afrique centrale, et étant conscient du retard qu'accuse l'intégration dans la sous-région, le congrès a offert l'opportunité d'explorer les moyens de redynamisation de l'intégration sous-régionale sur une base thématique reconnue comme préoccupation majeure au niveau des acteurs. Il y a donc lieu de penser à la création d'un cadre de concertation entre les acteurs de la foresterie et ceux de la décentralisation pour favoriser la prise en compte des aspects de gouvernance.

### ***Séquence 4 : L'effectivité de l'appropriation locale du processus et efficacité des outils de gestion participative, et positionnement des ministères de tutelles***

Il a été question ici de l'analyse des procédures de classement et de la mise en œuvre des espaces classés dans le processus de gouvernance. La passivité des communes vis-à-vis de l'exploitation illégale, la mauvaise connaissance des lois régissant la gestion forestière et le rôle des acteurs et le phénomène de corruption ont été relevés. La pertinence de la gouvernance des forêts communales par les communes peut-être relevée à travers le rôle moteur que doit jouer la cellule de foresterie communale dans la maîtrise d'ouvrage des travaux forestiers et surtout le rôle non négligeable des comités paysans forêts dans la sensibilisation des populations riveraines et la surveillance des espaces non-classés.

### ***Séquence 5 : Quelques mécanismes de financement des projets verts ;***

A travers le processus REDD+, les pays devraient recevoir la bourse de carbone qui est un marché d'échange et de négociation des droits d'émission des gaz à effets de serre. Le développement économique devra s'appuyer sur la gestion durable des écosystèmes forestiers.

## ***Séquence 6 : Travaux d'atelier***

Les travaux en ateliers se sont déroulés le 04 mai 2011 et les recommandations suivantes ont été retenues des différentes assises :

### ***a. Atelier 1 - Thématique sur la gouvernance des forêts par les collectivités locales :***

1. Reconnaître la commune en tant que démembrement de l'Etat et sa légitimité et non comme un opérateur économique ou une ONG.
2. A partir de l'expérience de la visite de terrain à Dimako, les participants apprécient la contribution de la forêt au budget communal et recommandent une vulgarisation des initiatives et expériences réussies au niveau de la sous-région.
3. La révision de l'arrêté 0520 au Cameroun qui régleme la gestion des revenus forestiers et fauniques par les communes et les communautés pour une meilleure efficacité dans sa mise en œuvre
4. Reconnaître le rôle des Collectivités territoriales décentralisées et leur implication sur les questions de gouvernance forestières dans la sous région
5. Les communes de la COMIFAC participant à la lutte contre l'exploitation forestière illégale sur le territoire de leur compétence bénéficient, en totalité, des fonds issus de la vente aux enchères des bois saisis et qu'en plus la vente aux enchères se fasse de manière conjointe avec la Commune et les services des Ministères ;
6. Les Communes de la COMIFAC souhaitent que les agents assermentés soient intégrés au sein des services environnementaux pour constater les infractions forestières et environnementales
7. L'institutionnalisation de l'incompatibilité des fonctions de député avec celle d'exploitant forestier ;
8. La mise en place d'un Groupe de travail interministériel au Cameroun et dans les pays COMIFAC ; sur la question de la fiscalisation et les modes d'exploitation des forêts communales ;
9. L'institutionnalisation, par les Etats d'Afrique centrale, du principe de la participation des différentes parties prenantes, y compris les chefs traditionnels, au processus d'élaboration et de mise en œuvre des lois forestières et que ces lois soient suffisamment conceptualisées ;
10. Que la RFA soit directement payée dans les comptes des Communes avec la mise en place de véritables dispositifs de contrôle
11. Que le système de péréquation soit étendu à la gestion des autres ressources naturelles ;

12. Que les forêts communales bénéficient du statut d'UFA et soient en conséquence exploitées à partir d'une Convention provisoire ;
13. Que les délais dans le traitement administratif des dossiers de classement des forêts communales soient réduits et que les requêtes ne soient plus prises en compte après le procès verbal de la commission départementale de classement.
14. Que les Communes participent activement dans la gestion des parcs nationaux ; ce qui implique bien sûr un partage des responsabilités et des revenus y afférents. Cette collaboration permettra d'adopter des solutions concrètes aux conflits hommes /animaux autour des parcs.
15. Que les actions et les mesures visant à assurer la légalité des activités forestières des forêts communales et à les préserver de l'exploitation forestière illégale, à l'instar de l'expérience menée par certaines Communes au Cameroun dans la région de l'Est sous la coordination du centre technique de la forêt communale, soient consolidées et renforcées, y compris à l'échelle régionale de la COMIFAC.
16. Que des dispositifs soient mis en place pour encourager les coopérations transfrontalières : Rappel de la valorisation des 03 parcs nationaux transfrontaliers (TNS) qui est mise en œuvre actuellement (exemple d'initiatives sous-régional à encourager)
17. Que le premier réseau africain des forêts des Collectivités (Forêts communales, Forêts communautaires) soit constitué pour servir de plate forme d'échanges sur les questions d'environnement et de gestion durable des forêts.

***b. Atelier 2 - Thématique sur la valorisation des produits forestiers et développement local :***

18. Promouvoir des politiques nationales et sous régionales pour développer des bassins d'emplois autour des massifs forestiers
19. Créer un marché régional et sous régional de Bois. Le Cas du Ministère camerounais des forêts et de la faune qui actuellement est en voie de négociation avec le Tchad pour ouvrir le marché des bois de la région de l'Est. Les Maires doivent s'impliquer dans le projet MIB (marché intérieur du bois) afin d'augmenter les revenus des communes, au regard de leur rôle d'élus du peuple
20. Mettre l'accent sur la 2nd transformation La nécessité d'encourager le développement du marché sous-régional du bois :
21. Poursuivre la promotion du bois à travers l'exploitation des essences secondaires et la construction des maisons en bois ;
22. Mettre à disposition les outils/coût y compris des affiches et poster sur les méthodes de production facile ;

23. Poursuivre la domestication des PFNL en partenariat avec les communes et les communautés locales ;
24. Prendre effectivement en compte la question des PFNL dans la mise en œuvre de l'aménagement des FC (depuis les inventaires jusqu'à l'exploitation)
25. Renforcer les capacités des acteurs locaux en impliquant fortement la jeunesse ;
26. Réviser la loi forestière en ce qui concerne l'exploitation et la commercialisation des PFNL
27. Valorisation bio- énergétique de la biomasse que l'Etat et les communes doivent encourager afin de produire de l'énergie à faible coût.
28. Il est important de faire une nette différence entre la valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux.

***c. Atelier 3 - Thématique sur le Reboisement et gestion durable dans les forêts communales Dans le cadre de la Redd+ et changements climatiques :***

29. Développer les partenariats entre les instituts de recherche et les collectivités locales.



30. Lancer des projets pilotes d'adaptation aux changements climatiques en partenariat avec les communes et les communautés.
31. Prévoir au sein des Communes une ligne budgétaire pour la gestion durable de la forêt.
32. Impliquer les populations depuis le début du processus de reboisement.
33. Connaître les autres initiatives alternatives pour préserver les forêts.
34. Suivre le dynamisme du carbone au niveau mondial (La tonne de c varie entre 6 a 13 dollars par tonne selon les cas).
35. Engager l'Etat pour la création d'un jardin zoo botanique dans chaque capitale de région.

36. Mettre sur pied un mécanisme de partage entre acteurs.
37. Accorder une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées dans les stratégies de reboisement et de lutte contre les changements climatiques.
38. Promouvoir les techniques de domestication participative et intéresser les populations avec les plants forestiers utiles.
39. Utiliser les résultats disponibles de la recherche forestière dans les principales zones agro écologiques de la sous région.
40. Il a aussi rassuré les Maires des régions du grand Nord que le dossier de transfert des réserves est en cours et en bonne voie. Et une fois terminé, il sera question pour le MINFOR d'appuyer la réhabilitation de ces réserves et leur sécurisation foncière.

### ***Séquence 7 : Sortie de terrain : Visite de la forêt communale de Dimako***



- Départ de Yaoundé – Hôtel Hilton : 7h 20
- Arrivée des congressistes à Dimako : 12 h 35
- Accueil des participants par le maire de Dimako et ses collaborateurs et conduite à la base de la Forêt communale (FC)
- Arrivée à la base d'assiette annuelle 2008

Le Maire de Dimako, accompagné de son premier adjoint et de quelques membres du comité consultatif de gestion de la FC, a fait un récapitulatif des principales étapes de la mise en place de ladite FC:

- Date de lancement des travaux d'exploitation et ses différents partenaires
- Date d'obtention du classement par la Loi avec le soutien de deux compagnies forestières et de deux ONG françaises.
- Décision de la commune d'exploiter elle-même la forêt par le recrutement des ressources humaines (diplômés des eaux et Forêts de Mbalmayo), l'achat du

matériel, grâce notamment à une avance de trésorerie de 40 000 000 (quarante millions de francs) octroyée par le FEICOM ;

- Date de création du Comité consultatif de Gestion de la FC ;
- Création et adaptation du plan d'aménagement des forêts
- Apport du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) qui forme des agents des Communes pour la gestion optimale des ressources forestières.

Il a ensuite rappelé aux participants que les revenus obtenus grâce à la FC ont permis de multiplier les résultats du compte administratif de la commune par 6 (six) passant ainsi de 26 000 000 à 120 000 000 annuels. Cette amélioration des résultats de la commune a permis de nombreux investissements dans le social et l'amélioration des conditions de vie des populations (prise en charge totale de la scolarité des jeunes bacheliers, remises d'enveloppes aux nécessiteux, etc...).

La maire de Dimako a ensuite décrit la clé de répartition des revenus issus de la FC, à savoir : 30 % consacrés au fonctionnement, 50% pour les besoins socioéconomiques de la commune (éducation, électrification rurale, l'eau, la route ; 10 % aux populations riveraines ; 10% aux actions sociales.

Les participants ont ainsi pu être édifiés sur la nécessité de réaliser un tel projet.

Lors de la série des question/réponses, le Maire de Dimako s'est exprimé sur les points suivants:

- les prévisions pour la pérennité de la FC
- les activités sylvicoles pratiquées dans la FC
- les difficultés rencontrées dans la mise en place de la FC
- La clé de répartition des bénéfices issus de l'exploitation de la FC
- Les efforts à faire par les dans les zones arides pour obtenir une aussi belle et grande richesse que la FC de Dimako
- Les droits d'usage des populations riveraines
- L'utilisation des recettes issues de l'exploitation de la FC
- Budget de la commune de Dimako
- Les types d'essences plantées dans la FC ;
- La superficie de la FC de Dimako

Les participants ont ensuite visité de la pépinière mise en place par la commune. Beaucoup de questions techniques ont été posées par les participants auxquelles les spécialistes ont répondu avec précision pour un satisfecit des participants (ramassage des graines sous les semenciers, rééducation des sauvageons, etc.)

La délégation a ensuite Visité le parc de production en présence des scieurs en expérimentation. Ces scieurs étaient habillés tel que l'exigent les normes de travail.

Le Maire de Dimako a ensuite procédé à la remise des dons en matériaux de construction à 5 lauréats, dont 2 femmes et trois hommes pour l'amélioration de leur habitat (tôles lattes et chevrons)

Après le diner offert par le monsieur le maire de Dimako, les participants ont pris la route pour Yaoundé à 16 heures précises.

- Arrivée à Yaoundé : 21h 10

***Séquence 8 : Résumé des journées 1, 2 et 3 ; et restitution des travaux en atelier.***

***Séquence 9 : Travaux de groupe sur l'esquisse de projet pilote régional.***

Synthèse des travaux de groupes portant sur l'esquisse d'un projet de lutte contre la dégradation des forêts par les Collectivités Territoriales Décentralisées dans la sous région Afrique Centrale

### **Choix de la zone de projet**

---

Les zones proposées par les différents groupes sont Les zones de transition forêt – Savane; ou alors dans une zone de transition réversible où l'on peut reconstituer des forêts grâce à l'intervention des communes.

### **Des notions et des spécificités à prendre en compte pour la mise en œuvre dudit projet**

---

- a. Elargir la notion de forêts au delà du seul titre de la forêt communale en intégrant tous les types de forêts du territoire communal. Donc, Intégrer les autres communes non détentrices des titres de foresterie communale dans ce projet
- i.Problème résultant de cette proposition : superposition des pouvoirs entre l'Administration et les CTD. A cet effet, envisager des partenariats entre Administrations et CTD
- b. Tenir compte des pratiques et des spécificités des différents pays :
  - i.Sécuriser les forêts habitées en ce moment par les rebelles (RDC en particulier)
  - ii.Tenir compte des populations autochtones
  - iii.Niveau d'avancement de chaque pays

iv. Facteurs de dégradation et description de l'état de la dégradation

v. Harmonisation des principes fondamentaux pouvant lutter contre cette dégradation au niveau régional

vi. Elaborer des étapes et actions à mettre en place au niveau tant régional que national en fonction des spécificités

vii. Rechercher des financements

c. Tenir compte des populations autochtones et des situations post conflits

d. Sécuriser les espaces forestiers au niveau régional.

i. Tenir compte des PFNL dans l'élaboration des plans d'aménagement

e. Les PTF doivent travailler avec les communautés locales sur terrain si l'on veut avoir un impact considérable

f. Créer une liaison avec la REDD+ : projet pouvant servir d'outil d'adaptation aux changements climatiques

g. Intégrer l'utilisation des SIG dans la gestion durable des forêts

h. Développer des activités relatives à la lutte contre l'exploitation forestière illégale et au respect de la légalité dans l'exploitation des forêts gérées par les CTD (actions en réseau entre communes, observation indépendante et locale des activités d'exploitation forestière, ...)

i. La planification doit être faite de façon participative avec les populations. Et résoudre Le problème du foncier qui se pose

### **Modalités d'attributions et de gestion des forêts communales**

---

j. Bien préciser les rôles respectifs des différents partenaires (administrations, CTD et communautés villageoises) sur ces modalités

k. Prendre un arrêté précisant la composition de la commission chargé de l'attribution des titres des FC

l. Intégrer les aspects prévention et la gestion des conflits

### **Fiscalité et gestion des revenus**

---

m. Reverser les redevances aux communes car la loi les autorise à attribuer les titres

n. Préciser s'il faut maintenir les 2500 pour les VC. Trouver un taux plancher à payer pour le cas des FC et l'offre financière

- o. Mettre en place une fiscalité incitative qui soit une opportunité pour les communes
- p. Développer dans chaque commune des emplois forestiers (gestion et exploitation forestières, transformation et commercialisation des produits)
- q. veiller à ce qu'autant que faire ce peut, en matière de gestion des revenus, que pour certaines réalisations sociales, l'ensemble des familles puissent bénéficier des revenus forestiers
- r. Renforcer les capacités institutionnelles, humaines et techniques des communes, de l'administration pour exercer leurs compétences respectives dans la gestion décentralisée des ressources forestières ; et des populations
- s. Que les agents municipaux soient assermentés sur la constatation des infractions forestières ou que les agents assermentés du MINFOF soient affectés aux communes dans le cadre du transfert des compétences aux Collectivités territoriales décentralisées.

#### **Elaboration participative des législations forestières, foncières et minières**

- t. Renforcer les capacités des acteurs sur une autre façon de penser le droit sur la base des expériences pilotes (droit adaptatif...)
- u. Elaborer de façon participative les législations foncières, forestières et minières
- v. Assurer l'harmonisation des textes régissant la gestion des ressources minières, foncières et forestières dans les pays d'Afrique Centrale

#### **Question transversale : Comment sortir de la méfiance ambiante constatée vis-à-vis de la gestion des maires et améliorer la confiance ?**

- w. Plus de transparence
- x. Plus de communication
- y. Utiliser les fonds pour les investir dans les projets au lieu de tenir des réunions qui sont budgétivores en per diem et jetons de présence

### **VI. RECOMMANDATIONS DES MAIRES DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN**

Représentés par une dizaine d'Elus de la région sahélienne du Cameroun ; Les Maires ont émis la recommandation que Les administrations en charge des forêts, faune et environnement (MINFOF et MINEP), les partenaires de développement appuient les communes à travers le CTFC et l'ACFCam, en moyens financiers et techniques. Ceci

afin de promouvoir la forte implication des communes sahéliennes dans la lutte contre les changements climatiques et la gouvernance des forêts ceci dans un contexte de décentralisation.

Ils ont tenu à apporter des précisions sur la spécificité des zones sahélienne qui de part leur longue et rude saison sèche impose des préalables à la création des forêts communales. Il s'agit de :

- La mise en place des forages sur les sites de reboisement ;
- La clôture autour des sites pour prévenir la divagation des animaux,
- L'Entretien permanent des plants
- Le gardiennage des sites reboisés ...Etc.

Les moyens propres aux communes ne pouvant supporter toutes ces charges, nous sollicitons un transfert réel et consistant des moyens adéquats.

## **VII. CONCLUSION**

Le 1<sup>er</sup> congrès des forêts communales des pays de la COMIFAC a permis d'atteindre les objectifs que les parties prenantes lui ont fixés :

- Le patronage de l'événement par le Président de la République du Cameroun qui s'est fait représenté personnellement par Monsieur le Ministre des forêts et de la faune à l'ouverture et à la clôture des travaux
- La forte délégation des participants nationaux et internationaux aux travaux ont témoigné de l'intérêt que les élus des Pays COMIFAC accordent à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Ce congrès a permis de vulgariser le concept de foresterie communale auprès des pays d'Afrique centrale.
- La présence des bailleurs de fonds nationaux et internationaux des questions forestières et environnementales leur a permis de mieux saisir les enjeux de la foresterie communale dans la gestion durable des forêts du bassin du Congo.
- Un cadre de coopération transfrontalière entre les communes a été exploré et le Projet TNS peut servir de levier pilote pour des initiatives
- Les travaux et les échanges ont permis d'apprécier les niveaux de décentralisation institutionnelle dans les pays COMIFAC et d'explorer les axes de développement de la foresterie communale dans les législations nationales. Avec l'appui de la coopération française ; une étude conduite par le CIFOR devrait dans un délai proche produire des conclusions sur la faisabilité des initiatives pays.

- Des initiatives ont été lancées pour la mise en place dans un délai proche d'un réseau africain des forêts des collectivités. Le centre technique de la Forêt communale du Cameroun a été chargé de proposer aux parties prenantes des différents pays une esquisse de projet
- Le rôle des Collectivités territoriales décentralisées d'Afrique centrale est reconnu pour accompagner les projets liés au reboisement ; à l'adaptation au changement climatique et sur les autres initiatives REED+
- Les participants ont salué la qualité d'organisation et ont adressé leur félicitation à l'Association des Communes forestières du Cameroun et au centre technique de la forêt communale maître d'œuvre du Congrès. Ils ont par ailleurs salué la coopération Sud/Sud qui a permis au programme d'appui à la gestion durable des forêts communales du Cameroun d'appuyer avec les Communes forestières de France le démarrage des programmes identiques au Burkina Faso et au Benin
- Le souhait d'avoir au niveau des pays COMIFAC d'une association nationale des communes forestières et d'un référent pour le suivi de l'application des résolutions a été réaffirmé et fera partie de la feuille de route
- Les participants ont reconnu la dimension transversale des questions liées au VIH et au Genre dans la mise en œuvre de leurs projets forestiers et de développement.
- Enfin Les participants ont adressé leurs sincères remerciements au Président de la République du Cameroun pour son patronage accordé à cet événement sous-régional.

**Fait à Yaoundé le, 06 Mai 2011**

## VII. ANNEXES

*Annexe1- Allocutions prononcées lors du congrès*

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE**  
**MONSIEUR LE MINISTRE DES**  
**FORETS ET DE LA FAUNE**

**A L'OCCASION DU PREMIER CONGRES DES**  
**FORETS COMMUNALES D'AFRIQUE CENTRALE**

YAOUNDE, 03 MAI 2011

**Monsieur le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé,**

**Monsieur le secrétaire Exécutif de la COMIFAC,**

**Messieurs les coordonnateurs nationaux,**

**Monsieur le Président de la fédération Nationales des communes forestières de France,**

**Monsieur le Président de l'Association des Communes forestières du Cameroun,**

**Monsieur le Directeur de COFOR international,**

**Messieurs les maires des communes forestières d'Afrique Centrale,**

**Elus locaux,**

**Partenaires au développement,**

**Distingués invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole devant vous aujourd'hui à l'occasion de ce premier congrès des communes forestières d'Afrique centrale.

A la suite de Monsieur de Délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, je vous souhaite à mon tour un agréable séjour au Cameroun.

Parce que ce forum épouse l'esprit du plan de Convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), le chef d'Etat son Excellence Paul Biya a bien voulu encourager cette initiative qui se situe dans le prolongement des actes du premier sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la gestion durable des écosystème de mars 1999 ici à Yaoundé.

Mesdames, Messieurs, pour le Cameroun, la gestion durable des écosystèmes forestiers s'accorde avec une plus grande implication des populations locales. Cette option trouve en la décentralisation en surs de l'administration camerounaise un terrain favorable. Il faut aussi saluer qu'elle figure dans l'agenda commun de nos politiques sectorielles en Afrique Centrale. Cela se traduit plus concrètement au niveau de votre pays par :

- L'implication des collectivités décentralisées dans la gestion des redevances forestières et fauniques. Depuis 2000, les communes forestières et communautés riveraines ont perçu de plus 70 milliards de FCFA au titre de la redevance forestières annuelle ;
- Une participation réelle des populations locales dans la création et la gestion des forêts communautaires et communale ;
- La possibilité pour ces populations de jouir effectivement de leurs droits ancestraux pour des besoins de survie quotidienne.

De plus, le Gouvernement camerounais est prêt à apporter le soutien nécessaire à toutes les communes et collectivités territoriales dé centralisées qui pourraient s'engager sur le vase chantier de la transformation plus poussée du bois. Et nous avons déjà expérimenté d'autres formes de collaboration avec les communes dans le cadre du reboisement dans les zones les plus sèches du pays. Ainsi en 2010 par exemple, 72 communes et ONG ont bénéficié d'une allocation de 500 millions de FCFA. Cette enveloppe plus importante cette année 2011.

Pour être conforme à l'esprit de la décentralisation et à la loi de 1994, et convaincu que le reboisement peut-être une réponse locale aux changements climatiques, nous allons expérimenter cette année des conventions type avec des communes du Cameroun. Nous voulons à travers ce partenariat susciter la création et la gestion au sein de chaque commune des périmètres boisés de 20 hectares. D'où l'idée « une commune, une forêt ».

Nous encourageons par ailleurs les communes et communautés détentrices ou non des titres d'exploitation à épouser l'esprit de l'accord de partenariat volontaire du Processus FLEGT afin d'enrailler définitivement le commerce illégal du bois. Le Gouvernement a renforcé la vigilance en matière de gestion des ressources forestières au niveau des communes et communautés riveraines. L'arrêt conjoint MINFOF/MINFI/MINATD520 du 03 juin 2010 renforce à et effet le dispositif de contrôle et de la gestion de la redevance forestière annuelle.

Chers participants, nous saluons l'action de l'Association des Communes forestières du Cameroun dans sensibilisation sur la gestion durable. Cette contribution est appelée à prendre plus d'envergure avec des défis précédemment énoncés. Elle pourrait s'avérer utile à toutes la sous région avec le renforcement d'échange d'expérience en matière de création et de développement des forêts communales.

Au cours de ce premier congrès des forêts communales d'Afrique centrale, il est souhaitable d'une part de capitaliser les expériences de la sous région d'Afrique Centrale en matière de gouvernance et, d'autre part, celles des autres participants venus d'ailleurs notamment d'Afrique de l'Ouest.

Il est attendu de vous au cours de ces assises de ;

- Faire connaître, partager et situer dans leur contexte institutionnel les initiatives africaines et européennes de création, des gestions durable et de gouvernance de forêts communales ;
- Définir une stratégie commune d'organisation des communes forestières et de création des forêts communales dans l'espace COMIFAC, dans le but de lutter contre le défrichement ou la dégradation des forêts et d'assurer leur gestion durable, sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- Identifier un ou plusieurs projets régionaux à cette stratégie.

Mesdames, Messieurs, le Cameroun a adhéré à plusieurs processus régionaux et sous régionaux sur la gestion durable des écosystèmes. Le PSFE (programme Sectoriel Forêt environnement) qui épouse les contours de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide au développement et ouvert à toutes les variantes de la coopération bilatérale, multilatérale et décentralisée. Ce programme, cadre de référence de nos activités, capitalise les actions de divers acteurs au bénéfice de la gestion durable. D'ailleurs c'est dans cette mouvance que le Ministre des Forêts et de la faune a signé en 2009 un protocole d'accord avec l'association des Commune forestières du Cameroun (ACFCAM). A la faveur de cet accord les activités de l'ACFCAM sont désormais éligibles aux financements publics.

Nous soutenons par ailleurs l'accompagnement que les partenaires apportent à l'Association des communes forestières pour le déploiement ses activités. Au nom du Gouvernement Camerounais, j'exprime ainsi solennellement ma reconnaissance à tous ces partenaires ici présents qui, il faut le souligner ont beaucoup œuvré pour la tenue de ces assises.

Vive la coopération décentralisée

Vive le Cameroun

Je vous remercie



**ALLOCUTION DU SECRETAIRE  
EXECUTIF DE LA COMIFAC  
RAYMOND MBITIKON**

**1ER CONGRES SUR LES FORETS COMMUNALES EN  
AFRIQUE CENTRALE**

YAOUNDE (CAMEROUN) DU 03 AU 06 MAI 2011

**Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune représentant de son Excellence le Président de la République du Cameroun,**

**Excellences Messieurs les Ministres des forêts et de la Faune, de l'environnement et de la Protection de la Nature, du Cameroun,**

**Excellences Monsieur le Haut Commissaire du Canada au Cameroun,**

**Honorables parlementaires,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales et des partenaires au Développement,**

**Monsieur le Président de l'Association des Communes et villes unies du Cameroun,**

**Messieurs les représentants des pays de l'espace COMIFAC,**

**Monsieur le Président de l'Association des forêts Communales du Cameroun,**

**Mesdames et Messieurs.**

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole au nom de la Commission des forêts d'Afrique Centrale à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux du premier congrès des forêts communales en Afrique centrale.

Permettez-moi d'abord de remercier le Gouvernement Camerounais, pour avoir accepté que la ville de Yaoundé abrite ce congrès. A tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation de ce congrès, en particulier le Président de l'Association des Forêts Communales du

Cameroun, je leur dis merci également ; je voudrais aussi saluer tous les participants venus des pays membres de la COMIFAC et les Représentants des institutions internationales qui sont ici, pour prendre part à cette importante rencontre.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers Participants ,**

Le choix de Yaoundé, capitale de la République du Cameroun pour abriter les travaux de ce premier congrès des forêts communales en Afrique centrale est très significatif pour plusieurs raisons car, c'est ici dans cette ville de Yaoundé en mars 1999, que s'est tenu le premier Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la Conservation et la gestion durable des forêts et qui a donné lieu à la déclaration de Yaoundé, laquelle a été l'élément de base du traité de Brazzaville de 2005 relatif à la conservation et la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale. C'est également ici à Yaoundé que se trouve le siège de la COMIFAC, cette institution qui regroupe dix Etats de la sous –région d'Afrique Centrale et dont la mission principale est d'harmoniser les politiques des pays membres en matière forestière et environnementale.

Par ailleurs, la République du Cameroun est l'un des pays de l'espace COMIFAC qui ont fait des pas en avant dans certains domaines de la gouvernance forestières en général et notamment en ce qui concerne les forêts communales, qui sont un modèle de gestion décentralisée et participative des ressources forestières.

**Excellence,**

**Mesdames et Messieurs,**

L'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale ne pourra pas se faire sans le partage des expériences réussies et une concertation permanente.

La tenue de ce congrès qui se tient en cette année 2011, année déclarée année Internationale des forêts par les Nations Unies, est une des preuves de la volonté de nos pays à œuvrer de manière concertée pour sauvegarder les écosystèmes de la sous région par l'implication de tous les acteurs concernés.

La prise en compte dans les lois forestières des directives sous régionales relatives à l'implication des populations locales et autochtones dans la gestion forestières, élaborées par le COMIFAC avec l'appui de la FAO et approuvées par la conférence ministérielle ainsi que leur mise en œuvre, devraient contribuer au développement de toutes ces nouvelles formes de gestion forestière.

Les forêts communales qui sont assez bien expérimentées au Cameroun et qui sont également en voie de l'être dans les autres pays de la sous région participent à la mise en

œuvre des axes 1 et 6 du plan de convergence. C'est pour cette raison que ce congrès est très important car, il offre l'occasion aux participants de faire l'état des forces et des faiblesses de cette nouvelle approche qui mérite d'être valorisée et promue dans l'ensemble des pays COMIFAC , afin qu'elle contribue de manière efficace à la bonne gouvernance forestière en Afrique par la lutte contre toutes les formes de dégradation des forêts.

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale encourage l'ensemble des pays de l'Espace COMIFAC pour ceux qui ne l'ont pas encore fait à insérer dans leur législation cette nouvelle approche de la forêts communale ; la COMIFAC est disposée à poursuivre la collaboration avec l'association des Forêts communales du Cameroun dans le cadre de la promotion de cette initiative dans l'ensemble des pays de la COMIFAC et l'invite à partager ses connaissances et expériences avec les autres pays qui en auront besoin.

Comme je l'avais déjà annoncé, 2011 année internationale de la forêt, la rencontre de Yaoundé devra être une occasion pour tous les participants à ce congrès d'échanger sur les rôles que les forêts de manière générale et les forêts communales en particulier peuvent jouer dans le changement climatique et la lutte contre la pauvreté dans notre sous région.

**Vive la Coopération sous régionale,**

**Vive la Coopération internationale,**

**Vive la COMIFAC,**

**Je vous remercie.**

# **ELEMENTS DU DISCOURS DE JC MONIN, PRESIDENT DE COFOR- INTERNATIONAL**

## **OUVERTURE DU CONGRES DES FORETS COMMUNALES D'AFRIQUE CENTRALE**

**Mardi 3 Mai 2011 à 9 h**

- Evènement historique :

- 1<sup>ère</sup> rencontre sur la gestion décentralisée des ressources naturelles en Afrique Centrale.
- Ce congrès rassemble tous les acteurs de la gouvernance communale des ressources naturelles : les élus locaux, les administrations de tutelle ou référentes, les organismes intergouvernementaux, les bailleurs de fonds, les chercheurs, les universitaires et les ONG.
- Ce congrès présente des exemples concrets de gestion décentralisée des forêts. Ces initiatives sont portées par des élus, membres d'associations nationales de communes forestières qui sont elles-mêmes membres de l'association COFOR-International (Cameroun, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, France). D'autres initiatives se font jour dans l'espace COMIFAC (notamment au Rwanda, au Burundi, en RDC et en RCA) et je me réjouis que des élus de ces pays soient ici pour nous les présenter.
- COFOR-International se fixe pour mission de promouvoir la gouvernance des forêts par les collectivités locales. Les associations des communes forestières du Cameroun et de France sont membres fondateurs de COFOR-International qui a pris l'initiative de réunir ce congrès grâce à l'appui du Ministère des forêts du Cameroun, sous l'égide de la COMIFAC.
- Je laisserai le soin à mon collègue J MONGUI de présenter l'ACFCAM et le programme de création et de gestion durable de forêts communales que conduit son association. Je soulignerai simplement les succès enregistrés par ce programme en 3 ans d'activité puisque aujourd'hui, 41 forêts communales sont

classées ou en cours de classement, alors qu'il n'y en avait que 4 en 2006, malgré un contexte législatif et réglementaire favorable.

L'initiative collective des élus locaux de créer et de gérer durablement des forêts communales s'inscrit dans le processus légal et irréversible de la décentralisation. Notre engagement de maires est légitimé la fois par le suffrage des citoyens et par la décision de l'Etat de transférer aux Collectivités locales la propriété et la gestion de forêts du domaine national.

Notre initiative est aussi fondée sur une conviction : les forêts ne seront préservées de la dégradation et les investissements forestiers ne seront productifs qu'à une condition : les populations riveraines de ces forêts, représentées par leurs élus, doivent participer aux décisions, doivent être associées à la gestion de ces forêts et doivent être les premières bénéficiaires des revenus forestiers.

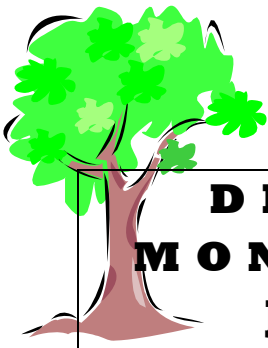
Enfin, l'action des élus locaux s'inscrit dans une approche territoriale et patrimoniale du développement et non pas dans une approche sectorielle par projets successifs.

Les Collectivités locales sont en charge de la planification et du développement de leur territoire à long terme et doivent gérer durablement leur patrimoine forestier à la fois comme un bien public mondial et comme un outil du développement local.

Ces questions seront largement débattues au cours du Congrès. COFOR-International y apportera sa contribution ainsi que ses associations -membres : ACFCAM du Cameroun, COFORMO du Bénin, COFOR-CI de Côte d'Ivoire, COFOR-GANZOURGOU du Burkina-Faso, FNCOFOR de France.

En ma qualité de Président de COFOR-International et au nom de tous mes collègues maires, je souhaite donc plein succès à notre Congrès. Ce succès pourrait se concrétiser par l'élaboration d'une stratégie régionale de développement des forêts communales et par des programmes pilotes portés par les collectivités locales.

Je vous remercie.



**DISCOURS PRONONCE PAR  
MONSIEUR MONGUI SOSSOMBA  
Janvier PRESIDENT DE  
L'ACFCAM**

**A L'OUVERTURE DU 1ER CONGRES SUR LES  
FORETS COMMUNALES DE L'AFRIQUE CENTRALE**

YAOUNDE, HOTEL HILTON LE 03 MAI 2011

**Excellences,**

**Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune,**

**Monsieur le Haut-commissaire du Canada,**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,**

**Monsieur le Président de la FNCOFOR et Président de COFOR International,**

**Monsieur le Président des CVUC,**

**Honorables Députés à l'Assemblée Nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Magistrats Municipaux et représentants des collectivités territoriales décentralisées du Benin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Congo Brazzaville, France, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Tchad et du Cameroun,**

**Très chers partenaires représentants le FFEM, la GIZ, le FEICOM, la FAO, l'Agence Canadienne de Développement International, le Groupement de la Filière Bois...**

**Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi d'abord de m'associer au précédent orateur pour vous souhaiter la bienvenue à Yaoundé, à l'occasion de ce congrès tant souhaité.

Je voudrais ensuite exprimer en votre nom, notre déférente gratitude à Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat qui, non seulement a très tôt marqué son accord pour l'organisation de ce congrès, mais en a également accepté le patronage.

Il s'agit là à mes yeux d'un signal fort venant de celui qui, en 1999, avait réuni dans cette capitale camerounaise, ses frères de l'Afrique centrale sur la problématique de la gestion durable des écosystèmes forestiers de cet héritage commun que constitue le Bassin du Congo et qui avait abouti à la fameuse déclaration de Yaoundé justement.

Ce signal là Mesdames et Messieurs sonne comme un encouragement à l'adresse des collectivités territoriales décentralisées que nous représentons à aller de l'avant et à poursuivre la réalisation de cette belle œuvre de gestion durable de nos richesses naturelle, œuvre commencée en 2005 avec la création ici même à Yaoundé de l'Association des Communes Forestières du Cameroun qui le très grand honneur de vous accueillir aujourd'hui.

### **Mesdames, Messieurs,**

L'ACFCAM s'est fixée pour objectif de développer en son sein, une prise de conscience collective sur la nécessité d'une gestion durable de la très riche biodiversité dont est pourvu notre pays ; car cette biodiversité n'est pas seulement source de vie, cette biodiversité n'est pas seulement source de vie, mais elle est également créatrice de richesses pour nos collectivités.

Ainsi, avec le parrainage de la FNCOFOR, un ambitieux programme d'appui à la gestion durable des Forêts Communales du Cameroun est né, grâce au financement du Fonds Français pour l'environnement Mondial, suivi peu après par la GTZ aujourd'hui GIZ.

Ce programme, qui s'articule sur six composantes consiste à accompagner les communes dans le long processus qui va du classement d'une forêt à la certification des produits issus de cette forêt en passant par l'élaboration d'un plan d'aménagement, l'exploitation proprement dite, le reboisement, la transformation, la commercialisation et la gouvernance dans tous ses aspects.

Trois ans après le lancement de ce programme, les résultats sont éloquentes :

- 80 Communes sont membres de l'ACFCAM
- 12 Forêts Communales classées contre 5 en 2006
- 14 Forêts Communales en cours de classement
- 6 Forêts Communales en cours d'exploitation
- 30 Communes engagées dans le reboisement ou la création des bois communaux
- De nombreux séminaires de formation à l'intention des Magistrats Municipaux, des Chefs de Cellules de Foresterie Communal, des populations riveraines dans le

cadre des CPF et l'exploitation des PFNL etc. sont régulièrement organisés par le CTFC dans les domaines touchant la gestion des revenus tirés de l'exploitation de la forêt, des techniques d'exploitation, de la gestion participative intégrant les populations, de l'engagement dans le processus FLEGT, etc.

### **Mesdames, Messieurs**

La promotion de la Foresterie Communale au Cameroun n'est pas un fait de hasard.

Elle repose sur des textes législatifs dont les principaux sont la Loi de janvier 1994 portant régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche qui instaure la Foresterie Communale assise dans le domaine forestier permanent ;

La Loi de juillet 204 dite loi d'orientation de la Décentralisation qui prévoit le transfert de compétences aux Communes en matière de gestion des ressources naturelles.

La pertinence de cette politique est d'autant plus appréciable aujourd'hui que les Communes vivent une véritable accélération du processus de décentralisation et sont plus que toute autre structure étatique, confrontées aux conséquences des changements climatiques qui subissent les populations des villes et des campagnes qu'elles encadrent.

Aussi, grâce à ces Lois, des Communes s'engagent dans la création des bois communaux et une gestion plus rationnelle de la coupe des bois de chauffe dans la partie Septentrionale du Pays notamment, et la régénération par plantation dans la partie Méridionale du territoire.

Dans le cadre de ses missions régaliennes, l'Etat à travers le MINFOF a signé avec l'ACFCAM, un protocole d'accord d'assistance et de contrôle des activités menées par notre association.

Le FEICOM, véritable banque des Communes a également signé avec l'ACFCAM un protocole d'accord soulignant la spécificité de l'exploitation forestière et de la Sylviculture.

A l'occasion de ce congrès, il est prévu la signature d'une convention spécifique avec le MINEP.

Ces différentes conventions qui valent reconnaissance de notre Association par ces différentes administrations consacrent le bien fondé des objectifs que poursuit l'ACFCAM, sous le parapluie sécurisant et bienfaiteur des CVUC, notre association faîtière.

Dans cette mouvance, nous avons aussi signé tour à tour des conventions à objectifs spécifiques avec la FAO pour la mise en œuvre d'un système de traçabilité du bois dans les Forêts Communales et avec la Coopération Canadienne dans le cadre du projet : Fonds Gouvernance et Société Civile.

A toutes ces administrations publiques et à ces partenaires au développement, j'adresse les sincères remerciements des Communes forestières du Cameroun.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Après ces premiers résultats internes, nous nous sommes engagés avec notre partenaire institutionnel, j'ai nommé la FNCOFOR sous la houlette de son président mon ami Jean Claude MONIN ici présent, dans une autre aventure à l'international.

En effet, convaincus que la gestion locale des territoires a un impact au-delà des frontières, nous avons décidé de promouvoir la gestion durable des forêts par les Collectivités territoriales décentralisées volontaires de par le monde.

C'est ainsi qu'en 2008, nous avons accompagné la création et la mise en place de la COFORMO au Bénin avec notre Mathias DOSSOU ici présent.

En 2009, nous avons créé COFOR International à Paris avec des Communes membres d'Europe, d'Afrique, du Canada et d'Amérique latine et participé très activement au Premier congrès sur les forêts communales de l'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou au Burkina Faso.

L'organisation de ce congrès de Yaoundé, devrait donc nous servir de tremplin pour évaluer le chemin parcouru, développer des échanges d'expériences et surtout de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles sous maîtrise d'ouvrage communale dans cette Afrique Centrale, gardienne mais hélas pas toujours bénéficiaire de cet immense massif forestier que constitue le bassin du Congo.

A vous donc chers collègues d'Afrique Centrale, venez nous rejoindre dans cette coalition pour la protection et la gestion durable de cette exceptionnelle biodiversité dont la nature nous a dotées.

Venez nous rejoindre pour qu'ensemble nous impliquions nos populations dans la gestion de ce patrimoine commun, afin de passer de la posture de simples observateurs passifs à celle des acteurs prenant en main leur propre destin.

Je sais que le concept de gestion durable des ressources naturelles fait recette depuis quelques temps et que des associations, des fora et autres réseaux se forment pour en débattre mais malheureusement ces structures sont plus budgétivores et médiatiques que réellement efficaces sur le terrain.

En revanche, nos Collectivités Territoriales décentralisées avons l'avantage de vivre et de partager avec nos populations les angoisses que suscitent les changements climatiques ; l'impact d'une exploitation forestière du type minier dans certains titres ; l'exploitation frauduleuse de la ressource, nous devons donc nous mobiliser pour donner un contenu quantifiable au Plan de Convergence élaboré par nos Etats dans le cadre de la COMIFAC.

Convaincu que cet appel obtiendra l'écho espéré permettez-moi maintenant de remercier toutes celles et ceux qui de près ou de loin nous accompagnent dans ce processus depuis 3 ans et surtout ceux qui ont contribué à l'organisation de ce congrès à avoir :

Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat,

Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune,

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Les Membres du Comité d'Organisation Technique,

Les différents Intervenants,

Tous les Partenaires contributeurs,

Le CTFC,

COFOR International (DG Yves LESSARD, Jacques PLAN/ Délégué, Pierre GRANDADAN),

Et vous chers collègues Camerounais pour votre participation massive et vos contributions financières pour que :

Vive le Cameroun et son Illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République Chef de l'Etat,

Et vive la Coopération décentralisée.

Je vous remercie.

# **A L L O C U T I O N**

**DE**

**MONSIEUR LE PRESIDENT NATIONAL**

**DES COMMUNE ET VILLES UNIES DU CAMEROUN**

## **A L'OCCASION DU PREMIER CONGRES DES FORETS COMMUNALES D'AFRIQUE CENTRALE**

**Mardi 3 mai 2011 – hôtel Hilton –Yaoundé**

**Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune, Représentant personnel du  
Chef de l'Etat,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des  
Organisations Internationales,**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique  
Centrale (COMIFAC),**

**Monsieur le président de la Fédération Nationale des Communes Forestières  
de France,**

**Monsieur le président de l'Association des Communes forestières du  
Cameroun,**

**Mesdames et Messieurs les Magistrats Municipaux de l'Association des  
Communes et viles Unies du Cameroun, très chers collègues,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Distingués invités,**

Je voudrais d'emblée vous souhaiter à tous, au nom des Magistrats Municipaux de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun, et, en mon nom propre, une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette salle de l'Hôtel Hilton de Yaoundé, à l'occasion de la tenue du 1<sup>er</sup> congrès des Forêts Communales d'Afrique Centrale.

Je salue tout particulièrement la présence de Monsieur le Ministre des forêts et de la Faune, ici présent en sa double qualité de représentant personnel du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur PAUL BIYA, d'une part ; et de Chef du département ministériel qui assure la mise œuvre de la politique gouvernementale camerounaise en matière de gestion des forêts, d'autre part, pour l'honneur et le privilège qu'ils ont bien voulu nous faire en prenant la décision de présider les travaux des présentes assises.

L'Association des Communes et Villes unie du Cameroun tient par ma voix, à lui adresser se très sincères remerciements.

J'aimerais ensuite saisir l'opportunité qui m'est ainsi offerte, pour exprimer très sincèrement toute notre gratitude à monsieur le Président de la République, son excellence Monsieur PAUL BIYA, pour avoir bien témoigné du très haut intérêt qu'il manifeste pour la problématique de gestion des forêts, et surtout de son engagement pour la mise en œuvre de la décentralisation dan notre pays.

Egalement, je tiens à remercier la Fédération Nationale des Communes Forestières de France (FNCOFOR) pour son soutien technique et financier, et, les communes forestières d'Afrique Centrale pour la confiance placée en l'association des Communes forestières du Cameroun, en tant que principal organisateur de ces assises.

Je remercie enfin l'honneur qui est ainsi fait par ricochet, à l'ensemble des magistrats municipaux camerounais à travers leur association, les Communes et Villes Unies du Cameroun, mouvement municipal organisé sur une base unitaire et décentralisée, dont l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM) est l'un des regroupements thématiques.

### **Monsieur le Ministre, représentant personnel du Chef de l'Etat,**

Votre présence parmi nous ce jour, ainsi que celle de vos collègues membres du Gouvernement, tout en rehaussant la solennité de cette rencontre, témoignent de l'importance accordée par la Gouvernement camerounais au développement et à la dynamisation des collectivités territoriales Décentralisées reconnues comme niveau pertinent d'intervention. Cette reconnaissance s'est traduit dans les lois de 2004 par le transfert de compétences, parmi lesquelles celles relatives à la gestion des forêts communales et à la protection de l'environnement.

C'est le lieu pour moi de dire que le présent congrès traduit à dessein le souci des collectivités camerounaise de voir mieux organiser l'exercice de ces nouvelles compétences, et, constitue une opportunité d'échange d'expériences entre communes d'Afrique Centrale, d'Afrique et l'Ouest et d'Europe.

Ce congrès devrait également favoriser l'harmonisation des interventions entre les communes d'Afrique Centrale, qui sont liées par la géographie, l'histoire, la sociologie, mais

aussi par les mêmes défis dont celui lié à la gestion raisonnée du non moins important massif forestier du bassin du Congo, le deuxième plus important au monde après celui de l'Amazonie.

Les Communes et villes du Cameroun, quant à elles, tiennent à faire savoir qu'elles seront attentives aux résultats et résolutions de ce Congrès, et entendent veiller, aux côtés des autres acteurs concernés à leur mise en œuvre efficiente, car, nous savons que cela ne peut que nous être bénéfique dans la perspective d'une gouvernance communale des forêts et de l'environnement.

### **Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Comme vous le savez, des rencontres de ce genre sont des lieux du donner et du recevoir, le lieu idoine de s'évaluer et / ou s'auto-évaluer, et, de se projeter.

C'est ainsi qu'il me plait de relever que nous avons le devoir de rechercher au cours de ce Congrès, des stratégies, des voies et moyens nécessaires à une gestion durable, adéquate et appropriée de réserves forestières communale d'Afrique Centrale tout comme des espaces menacé par l'érosion des sols, la dégradation du couvert végétal et les sécheresses chroniques.

C'est le lieu de bien esquisser els obligations des collectivités et de mieux les positionner dans cette impérieuse activité aux côtés des autres intervenants, dont l'Etat dans la perspective de faire de la commune un acteur avec lequel les gouvernements et les partenaires divers doivent compter pour gérer durablement les forêts, préserver l'environnement et la biodiversité, et lutter contre les changements climatiques.

Nous ferons alors de notre action dans ce domaine sensible, une nécessité du présent, de par notre positionnement d'acteur de base, t une garantie pour l'avenir des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, de par notre action de proximité.

Vivent les Communes forestières d'Afrique Centrale,

Vivent les Communes et Villes Unies du Cameroun,

Vive la décentralisation.

Je vous remercie de votre bienveillante attention. /

**INTERVENTION DES PARLEMENTAIRES  
GABONAIS MEMBRES DU RESEAU POUR  
LA GESTION DURABLE  
DESECOYSTEMES FORESTIERS  
D'AFRIQUE CENTRALE (REPAR)**

Excellence, Mesdames et Messieurs les Congressiste

Au nom du Parlement Gabonais et de l'ensemble des membres du REPAR national, ainsi qu'au nom du personnel, qu'il me soit permis de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour vous faire part de notre contribution sur la problématique des forêts communales, liée de toute évidence au concept de la décentralisation qui, convient-il de rappeler, est un processus indispensable sinon un passable obligé auquel tous les Etats sont engagés aux fins de s'arrimer au contexte de la mondialisation.

En effet, le Gabon, notre Pays, est fondamentalement embarqué dans ce terrain qui mène vers le développement des Collectivités locales.

Au demeurant, le Parlement Gabonais a adopté la Loi 15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation. Cette Loi, comme vous le savez, vise plusieurs objectifs dont le principal est le transfert de compétence aux profits des Collectivités locales.

Il est à noter que la même Loi permet aux autorités décentralisées de mieux encadrer les populations et répondre ainsi à leurs besoins en les associant à la gestion des affaires locales.

Elle fait également des Collectivités locales, des entités de base auxquelles sont conférées des larges pouvoirs dans les domaines administratifs, économiques, financiers, sociaux et culturels.

Cependant, cette Loi rencontre hélas, d'énormes difficultés quant à son applicabilité ; cette situation a conduit le parlement à procéder à la révision de certaines dispositions notamment la question relative aux transferts de compétences.

Si à l'initial, le législateur n'a pas abordé le concept de forêt communale, il n'en demeure pas moins que le parlement a adopté une loi relative au code forestier qui intègre la notion des forêts communautaires.

Cette loi vise deux objectifs fondamentaux :

D'abord accroître la contribution du secteur des eaux et forêts au développement du pays, grâce à une gestion rationnelle des forêts basées sur la mise en place des plans d'aménagement sectoriels.

Ensuite, conserver, protéger, régénérer les ressources forestières, et maintenir la biodiversité ainsi que la durabilité de la production.

Toutefois, la gestion de ces forêts communautaires n'est pas encore conférée à l'autorité locale ; néanmoins les populations rurales, sous la supervision du Ministère de tutelle, sont autorisées à y exercer des activités diverses, en vue d'assurer leur mieux être

C'est-à-dire qu'en matière, notre pays est parfaitement en phase avec cette politique, il ne peut en être autrement, même s'il ne dispose pas actuellement de forêts communales classées, aménagées ou non.

Aussi, des progrès énormes sont faits en matière de gestion des ressources naturelles, de la conservation de la nature et de la préservation de la biodiversité, toute politique qui concourt à la promotion des forêts et à la lutte contre les changements climatiques.

C'est pourquoi, notre participation à ces assises, est une occasion de plus qui nous offerte pour nous inspirer des expériences des autres Etats déjà engagés dans ce processus.

Je vous remercie

## **Annexe2- Formulaire des attentes quant au congrès**

<b>NOM ET PRENOM</b>	<b>PAYS/FONCTION</b>	<b>PRINCIPALES ATTENTES</b>
MAHAMAT KAYA ALI	TCHAD, Directeur de la formation et de la communication au ministère chargé de la décentralisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La remise des CD Rom aux participants à l'issue du Congrès.</li> <li>- L'exécution des recommandations par la haute autorité de nos Etats.</li> </ul>
KABELOK ARON	CAMEROUN, Maire (2 <sup>ème</sup> Adjoint)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre des résolutions fermes dans le sens de mettre en place un système de lobbying auprès des pouvoirs publics pour le classement des Forêts Communales.</li> <li>- Mettre en place un réseau devant permettre l'identification des produits issus des Forêts - COMIFAC.</li> <li>- Mettre en place un cadre devant faciliter la coopération entre Communes forestières s'agissant de la gestion des Forêts Communales.</li> </ul>
MBADOUMA Ernest	GABON, Sénateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vivre l'expérience des pays ayant mis en place les politiques de gestion des forêts Communales.</li> <li>- Suivi des inventions des ONG et des bailleurs de fonds sur l'applicabilité et le mode de gestion des forêts Communales.</li> <li>- Visite de terrain afin de s'imprégner du schéma d'une Forêt Communale et la gestion d'une forêt décentralisée.</li> </ul>
EYI OBAMA CALOS	GUINEE EQUATORIALE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer à tous les pays l'amélioration du cadre juridique tendant à améliorer la gestion des Forêts Communales rurales.</li> <li>- Etudier les voies et moyens pour harmoniser les lois et codes forestiers en vigueur dans nos pays.</li> <li>- Assurer la conservation des écosystèmes forestiers et de préserver sa biodiversité.</li> </ul>
AKAU Fidelis EYAH	Mayor of Fun-Awer Council	
MOBONDE Simeon	CONGO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre opérationnelle et durable la gestion des forêts avec implication des populations et ONG en Afrique Centrale.</li> <li>- Apporter l'expérience dans les Communes qui n'ont pas encore bénéficiées de la décentralisation établie à la gestion foncière.</li> </ul>

DISSO BAKONGA	Maire de POKALA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire partager l'expérience des Forêts Communales dans tous les pays d'Afrique Centrale.</li> </ul>
Pr NKONGMENECK Bernard Aloys	CAMEROUN  Professeur d'université de Yaoundé I, conservateur du musée écologique du millénaire (maître d'histoire naturel).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des stratégies capables de passer des discours aux actes concrets (gouvernance).</li> <li>- Stratégies susceptibles de faire bénéficier les populations /communautés à la base des retombées de la gestion des Forêts Communales.</li> <li>- Projet d'introduction des notions de gestion durable forestière dans les programmes scolaires.</li> </ul>
NJOUMEMI NOUHOU	CAMEROUN/CEW (Cameroon Environmental Watch)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure des créations des forêts Communales.</li> <li>- Possibilité de faire une forêt Communale à cheval sur 2 Communes.</li> </ul>
NDIKUMAGENGE Cleto	PSBC  CAMEROUN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monter les programmes sous-régionaux sur les forêts Communales</li> <li>- Partenariat Nord-Sud renforcé</li> <li>- Implication des Communes dans le REDD+</li> </ul>
MBA SIMA Florent	GABON  Sénateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expériences des pays engagés dans la politique de développement des forêts Communales.</li> <li>- Constitutions des ONG et des bailleurs de Fonds en vue du développement des forêts Communales.</li> </ul>
MAYOR HUOH JOHSON NGAM	Mayor Fundong council  BOYO- NWR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- The language should be English and French during seminars</li> <li>- The forest in BOYO division ( NWR) should also be included in classification of forest.</li> <li>- All dividends should be shared to other councils without forest.</li> </ul>
MBOLO BAMELA Daniel	Cameroun  Assistant Technique à la COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echange entre l'Afrique Centrale- Afrique de l'Ouest-France</li> <li>- Elaboration d'une stratégie sous régionale sur le développement des Forêts Communales</li> <li>- Définition des acteurs clé de développement des Forêts.</li> </ul>
AKOA Albert Anicet	Maire de la Commune de Ngoulemakong	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que la Coopération décentralisée SUD – SUD tienne à travers ce Congrès un axe dynamique d'échanges et d'activités économiques fortes.</li> <li>- Qu'à travers ce Congrès, que tous les pays d'Afrique Centrale saisissent le gouvernement de se décroiser et valoriser ainsi leur l'immense richesse.</li> </ul>

	Vice président National CVUC	
NGUIAMBA NLOUTSIRI	CAMEROUN Maire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Critère de classement des Forêts</li> <li>- Elaboration des dossiers permettant la mise en valeur des Forêts</li> <li>- Critère de gestion durable des Forêts</li> </ul>
REWEFEM GEEDEME	CAMEROON/Maire Commune KOZA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commune de KOZA fasse partie des Communes forestières</li> <li>- Bénéficiaire des redevances forestières</li> <li>- La signature de la convention avec l'association des Communes forestières</li> </ul>
TOSAM NENGHABI Bernard	Mayor BELO C BOYO- Cameroon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hand outs on congress in English</li> <li>- Proposal for regional seminar</li> </ul>
OUSMANOU	CAMEROUN Maire Kaélé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage stratégies de création et gestion des forêts communales et communautaires</li> <li>- Accord de financement par les Communes</li> <li>- Partage d'expérience sur encadrement des communautés à créer les forêts</li> </ul>
KOKO Georgette	GABON/Sénateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echange d'expérience</li> <li>- Formation- information</li> <li>- Tisser des partenariats avec les autres acteurs de la gestion forestière communale</li> </ul>
OSSAGOU Eusèbe	Sénateur (Gabon) SECRETAIRE général du REPAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous souhaitons obtenir de la part de COFOR international de la COMIFAC et autres bailleurs de fonds un soutien sans faille pour la mise en place des forêts Communales au Gabon</li> <li>- L'adhésion totale de notre pays dans le processus du concept de la décentralisation des forêts Communales.</li> <li>- Echanger les expériences avec les pays ayant expérimenté ce concept (forêt communale).</li> <li>- Vulgarisation du concept de décentralisation des forêts communales à travers tous les états membres du bassin du Congo, information tous azimuts.</li> </ul>
YAMA Gilbert	Cameroun-maire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outiller toutes les Communes à accéder, à s'approprier une forêt communale</li> <li>- Créer des partenaires avec les organisations internationales</li> </ul>

NKAMI GEORGES	CAMEROUN Spécialiste Environnemental PNDP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echange sur les procédures d'obtention et de gestion des forêts communautaires/communales en Afrique</li> <li>- Examen des possibilités d'allègement des procédures camerounaises d'obtention des forêts communales ou communautaires ainsi que des opportunités de financement des forêts communales</li> </ul>
NGA Marie Marceline	Cameroun /Coord. Nat PNDP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostiquer sans complaisance de la situation actuelle de la forêt communale</li> <li>- Echange des expériences entre les pays qui produisent les alternatives pour les uns et les autres.</li> <li>- Formulation d'idées de projets régionaux avec chronogramme, des recommandations adressées au gouvernement et à l'association des maires.</li> </ul>
SHU Gideon NEBA	CMR/coordonateur WR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement d'une plateforme pour harmoniser la gestion d'une forêt Communale dans le bassin du Congo</li> <li>- Développement d'une stratégie pour une base de données sur les forêts communales en Afrique centrale</li> </ul>
OYONO BELINGA JEANNE MADO	Cameroun Cadre d'Appui Forets Communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que les stratégies en matière d'implication effective des communautés dans les Forêts Communales soient mises en œuvres</li> <li>- Comprendre le lien entre Foresterie Communale et lutte contre la déforestation</li> <li>- Traçabilité dans les forêts communales ?</li> </ul>
TAMUKAM ROGER	Cameroun Chef de projets ORISADE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion durable et bonne gouvernance des forêts communales</li> <li>- Contribution des forêts communales dans la lutte contre le changement climatique et la pauvreté</li> <li>- Force et faiblesse des forêts communales</li> </ul>
ABOUBAKAR KOUOTOU	CAMEROUN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une stratégie de valorisation des produits forestiers dans les communes</li> <li>- Renforcement de la bonne gouvernance au niveau de toutes les Communes</li> </ul>
FEDERIC DJENUA BOSULU	RDC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer sur ce qui se passe dans les pays COMIFAC et autres</li> <li>- Echange des expériences</li> </ul>
BAUWENS DOMINIQUE	RDC CTP/FORCOM	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de l'expérience Camerounaise dans le domaine et réorientation de la stratégie</li> <li>- Organisation actuelle des communes forestières camerounaises</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience positive de forêt Communale avec bilan économique pouvant inspirer les autres pays de la région.</li> </ul>
EBIA NDONGO SAMIEL	CAMEROUN Directeur des Forêts/MINFOF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir des informations sur ce qui se fait ailleurs sur les forêts Communales en Afrique Centrale et dans les autres sous régions</li> <li>- Connaitre l'approche technique dans la gestion durable (mode d'acquisition et d'aménagement)</li> <li>- Type de fiscalité appliqué aux forêts communales dans les autres pays</li> </ul>
WAMBA PAUL	CAMEROUN Inspecteur n°2 au MINFOF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser les expériences de tous les pays d'Afrique Centrale</li> <li>- Elaborer un projet de gestion durable des Forêts Communales</li> </ul>
NGOZO JEAN	CAMEROUN Maire Tibati	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un partenariat entre les communes Camerounaises et celles de France et du Canada</li> <li>- Organiser un voyage d'étude dans les pays membres pour les échanges</li> </ul>
FISSOU KOUMA	CAMEROUN Maire de Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre informé sur le processus de création de la Forêt Communale</li> <li>- Etre informé des appuis que le MINFOF peut apporter aux Commune</li> <li>- Etre informé sur le mécanisme de gestion d'une forêt Communale</li> </ul>
ACHUO JOHN NDACH	CAMEROUN Directeur générale CEI Sarl	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les potentiels forestiers de la zone pour le marché carbone</li> </ul>
DR ZAC TCHOUDJEN	CAMEROUN Directeur Régional ICRAF, Région Afrique de l'Ouest et du Centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats de la recherche sont adoptée s par les communes pour une bonne régénération des Fortes Communales</li> <li>- Enseignement des techniques de multiplication végétative à la population locale pour une bonne régénération des forêts communale. Grace aux techniques de multiplication végétative, les communes vont résoudre les problèmes de manque de semences qui freine le reboisement dans la sous région</li> <li>- Appuyer sur les techniques de marketing pour générer des ressources au niveau des populations locales</li> </ul>
DR MVOMO ELA WULLSON	CAMEROUN DGSN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thématique appropriée/gouvernance forestière</li> <li>- Réflexion et débat sereins</li> </ul>
LEBOGO	CAMEROUN DG –SOJELF.CAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de la gestion forestière la mise en œuvre de plan d'aménagement forestier et partenariat ayant été établi anciennement avec les operateurs</li> <li>- Plan d'aménagement et inventaire d'exploitation lutte contre l'exploitation</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- illégale</li> <li>- Valorisation des divers produits non ligneux</li> <li>- Plan de l'élaboration des développements communaux</li> <li>- Amélioration du cadre de la gestion forestière communale durable.</li> </ul>
NDONGO ELA SAMSON	CAMEROUN Maire Maan	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement total des Etats dans le cadre de la décentralisation pour la création des forets Communales</li> <li>- Partenariat entre les Communes des Bassin du Congo</li> </ul>
EBAH GABRIEL	CAMEROUN Maire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation des produits forestiers non ligneux en facilitant l'accès cette activités aux communes</li> <li>- Création de la FC procédure administrative très lourdes et couteuses</li> <li>-</li> </ul>
Mme MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE	CAMEROUN Maire de Nguibassal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser davantage les échanges et les partages entre les pays membres</li> <li>- Amener les partenaires à aider de plus en plus et mieux que par le passé, les Communes membres, à travers le Centre Technique de la Foret Communale(CTFC)</li> </ul>
KOUAMOU MOISE	CAMEROUN Conservateur du jardin Zoo Botanique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur la meilleure gestion des ressources</li> <li>- Meilleur financement des Forets Communales</li> <li>- Facilitation à la création des FC par plantation.</li> <li>-</li> </ul>
MVBONEF MAGNANT	RDC Coordonateur UGADEC-DFGFI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un projet régional à caractère pilote soit identifié et soit mis en œuvre dans les Forets membres de la COMIFAC</li> <li>- Les atouts, les contraintes sont les obstacles sur la création des Forets Communales dans la région COMIFAC</li> <li>- Création d'un réseau des Forets Communales dans les pays COMIFAC</li> </ul>
NZINA MATANTEYOU RIKIATOU	CAMEROUN CADRE Technique/Environnement de la Commune de Kouoptamo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que les principales résolutions et décision qui vont se dégager soient effectivement mis en œuvre par tous les acteurs respectifs</li> <li>- Que l'objectif de ce congrès nous ouvre de nouvelles portes pour la promotion du développement durable.</li> <li>- Que chaque participant par ailleurs acteur trouve un intérêt positif à l'issue de ce congrès</li> </ul>
MASAKILO OTSUKA	JAPON EXPERT DE LA JIKA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarification de la politique harmonisée sur des forêts communales dans la région</li> <li>- Identification des besoins de la future coopération dans ce domaine</li> <li>- Synthèse des états actuels de programme de la gestion des forets</li> </ul>

		Communes pour accumuler/capitaliser des acquis et des défis.
LIBAM DIEUDONE	CAMEROUN Chef service Direction générale de la planification et de l'aménagement du territoire(MINEPAT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incident de la gestion des forêts Communes sur l'amélioration des conditions de vie des populations en conformité avec le DSCE au Cameroun.</li> </ul>
SAHMO	CAMEROUN Cameroon Ecology (chef de programme)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser la politique sous régionale en matière de gestion des forêts Communes</li> <li>- Définir et intégrer les populations autochtones dans la mise en œuvre des projets</li> </ul>
NNEMDE Emmanuel	Cameroun / Maire de la Commune de Dzeng	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que le processus de classement des forêts soit allégé ;</li> <li>- Qu'on puisse revoir les financements dans le cadre du reclassement, ces financements sont très lourds ;</li> <li>- Que les administrations et les différents intervenants : CTFC et autres accompagnent d'avantage les maires pour convaincre les populations riveraines dans le processus de classement</li> </ul>
TINA OKON André	Cameroun / Maire de la Commune d'Ambam	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allègement de la procédure de classement des FC ;</li> <li>- Revoir l'Arrêté 0520 ;</li> <li>- Lutte plus accrue cache les coupes sauvages de bois par le MINFOF</li> </ul>
NGONO Marcelle Andrée	Cameroun / Présidente de l'association Environnement For Life	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que les résolutions prises ici soient adoptées réellement ;</li> <li>- Que les points de vue de tous soient pris en compte</li> </ul>
MINONG Etienne	Cameroun / Secrétaire général de LADHOL (Ligue Africaine de Défense des Droits de l'Homme et des Libertés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'approprier aux cours des travaux du plan de convergence de la COMIFAC ;</li> <li>- Marquer d'avantage la traçabilité de l'appui financier aux collectivités locales décentralisées ;</li> <li>- Intégrer dans les recommandations, la prise en compte des villages et des quartiers (dont la consultation des chefs) comme unités décentralisées (CLD)</li> </ul>
BERIME MIANGO	RCA / BEI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion durable de la gouvernance des forêts communales ;</li> <li>- Stratégie d'organisation des communes forestières et de création des FC ;</li> <li>- Assurer la gestion durable et lutter contre la dégradation des forêts</li> </ul>
EFFOUDOU Marie- Charles	Cameroun / Maire de la Commune d'Atok	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je m'attends à beaucoup d'enseignement ;</li> <li>- D'éclaircissement ;</li> <li>- D'appui par rapport au congrès</li> </ul>

N'KANTIO Léon	Cameroun / Maire de la Commune de Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quel appui politique du gouvernement du Cameroun peut aider pour la mise à disposition des outils d'exploitation des FC ;</li> <li>- Quelle politique gouvernementale pour la commercialisation des produits d'exploitation des produits des FC ;</li> <li>- Le reboisement : où en est-on avec la convention signée entre certaines communes et le MINFOF ? Le financement y afférent ?</li> </ul>
PONTY Michel Deguy	Cameroun / DG CIBS Exploitant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des acteurs ;</li> <li>- Mise à disposition des participants des documents et autres ;</li> <li>- Travaux approfondis en atelier ;</li> <li>- Large débat pour permettre aux uns et autres de mieux s'exprimer dans leurs préoccupations</li> </ul>
LANGOLO Lambert Ferry	Cameroun / Point focal Forum National CEFDHAC, Est Bertoua	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des acteurs ;</li> <li>- Amélioration de la gouvernance forestière</li> <li>- Appui des partenaires pour la mise en œuvre des FC</li> </ul>
YAFFO NDOE Esther	Cameroun / Maire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de renforcement de capacité sur gestion des FC ;</li> <li>- Le rapprochement effectif des processus décisionnels des citoyens, aux transferts de compétences et des ressources budgétaires à institutions proches de la population</li> </ul>
MIKONDI KOUMELA Pascal	Cameroun / Cadre d'appui Commune de Moloundou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que le terme gouvernance locale soit bien compris ;</li> <li>- Qu'une synergie de gestion durable des FC soit mis sur pied pour un développement équilibré et durable ;</li> <li>- Que les maires repartent avec une mission nouvelle sur la gestion de leurs FC</li> </ul>
KOUNG Roger	CS/SDFC/DF/MINFOF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations brèves et concises ;</li> <li>- Résumé en copie dure de tous les présentations ;</li> <li>- Définition d'une stratégie commune de création et de gestion des FC</li> </ul>
BEKER Paula	Allemagne / Stagiaire de la GIZ (ProPSFE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanger sur les expériences dans la région d'Afrique Centrale ;</li> <li>- Etat de lieux des FC du Cameroun ;</li> <li>- Echange sur les expériences en Europe</li> </ul>
Thadosé HABİYAMBERE	RWANDA /Président Forum CEFDHAC, Au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser les expériences acquises en la matière ;</li> <li>- Partager les déficits des uns et des autres et entendre les solutions envisagées ;</li> <li>- Harmoniser les perceptives dans l'objectif d'avoir un plan de convergence raffiné en matière de gestion durable des FC</li> </ul>
LAMFA Eric Samba	Cameroun / Société civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Benefit skill and entrance knowledge and share experiences an the sustainable management of forest by communal forest;</li> <li>- Benefit knowledge en creation of communal forest;</li> </ul>

		- Benefit knowledge an the methodology and good.....by communal forest.....the COMIFAC
MEVAH Henri	Cameroun / Chef de cellule de foresterie communale	- Allègement de la procédure de classement de la FC, notamment d'acte de classement ; - Mise en place de la stratégie de contractualisation des acteurs communaux ; - Financement
ZE Gabriel Félicien	Cameroun / Président fondateur de SAOJEFAC (Afrique Centrale)	- Promouvoir des initiatives de coopération transfrontalière des communes ; - Développer une stratégie régionale des forêts communautaires ; - Constituer un vérifier réseau africain des forêts des collectivités locales
NARKI Jean-Prisen	Chambre d'agriculture, des pêches, élevage et forêts du Cameroun / Conseiller en gouvernance forestière et gestion durable des ressources naturelles / Chef de bureau des projets, siège CAPEF - Yaoundé	- Renforcer le rôle des chambres consulaires (CAPEF) dans le processus de décentralisation et de gestion des forêts en général au Cameroun - Renforcer les dispositions qui permettront une meilleure participation des populations de la base à la gestion des ressources forestières et fauniques ; - Proposer des mécanismes de suivi-évaluation du développement local consécutif à l'exploitation forestière (FC et fc)
KABORE R. Pierre	Burkina Faso / Maire de Meguet	- Connaître le cadre institutionnel des autres pays ; - Partager les expériences de gestion et création des FC
Albert COMPAORE	Burkina Faso / Chargé de programme de la coopération suédone – Membre du groupe de recherche Action sur la gouvernance forestière (GAGF)	- Partager les expériences de gouvernance locale des forêts ; - Echanger sur les enjeux et défis de la gouvernance communale des forêts ; - Echanger sur les politiques d'accompagnement de la gouvernance communale des forêts
SORGHO BOURI Théodore	Burkina Faso / Conseiller municipal de la commune de BISSIFA (forêt de SABLOGO au BOULGOU)	- Clarifier le financement des communes forestières (ACF) ; - Montage de projet régional et opportunités - Visite de réalisations sur l'aménagement d'une FC (processus complète, les différentes phases)
TSIMIMENDOUG A Jean Paul	Cameroun / Sous-directeur des agréments et de la fiscalité	- Capitalisation des échanges dans la création des FC ; - Stratégie sous-régionale pour la création et la gestion FC ; - Rôle des collectivités décentralisées et des populations locales dans le changement

	forestière	climatique
AWOUALA BALADA Marius	Cameroun / Maire de la commune de Doumé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des différentes expériences en matière de reboisement et échanges éventuelles ;</li> <li>- Insertion de plus grand nombre de communes dans le processus de reboisement avec partage équitable des financements y alloués ;</li> <li>- Plus grande transparence dans l'éligibilité des communes pour les voyages d'études et d'échanges à l'extérieur</li> </ul>

### Annexe3- Liste des participants au Congrès

#### a. Délégations Etrangères

N°	NOMS	PAYS	FONCTION	EMAILS	TEL
1	COMPAORE Albert	Burkina Faso	Groupe recherche & action gouvernance forestière	<a href="mailto:albert.compaore@sida.se">albert.compaore@sida.se</a>	+226 50496170 / 78808860
2	KABORE Pierre	Burkina Faso	Maire de Méguet	<a href="mailto:raogokabor@yahoo.fr">raogokabor@yahoo.fr</a>	+226 70.72.24.71
3	SORGHO Bourri Théodore	Burkina Faso	Commune de Bissiga / Conseiller municipal	<a href="mailto:kindzio@yahoo.fr">kindzio@yahoo.fr</a>	+226 70231941 / 76895525
4	GAHENGRI Gaspard	Burundi	Promoteur foresterie communale (vers 1975-80)		
5	NDEREYIMANA Emmanuel	Burundi	Dépt. Forêts / Chef service Aménagement	<a href="mailto:ndemma2005@yahoo.fr">ndemma2005@yahoo.fr</a>	+257 79 479 784
6	NDIHOKUBWAYO Angèle	Burundi	Commune de Songa (Bururi) / Administratrice	<a href="mailto:nasalvator@yahoo.fr">nasalvator@yahoo.fr</a>	+257 79 869 789
7	KOUAKOU Gilbert	Côte d'Ivoire	Bureau 'Bois tropicaux d'Afrique' / pr CoForCI	<a href="mailto:gilbert.kouakou@gmail.com">gilbert.kouakou@gmail.com</a>	+225 07.66.79.74
8	GRANDADAM Pierre	France	Vice Président de COFOR International	<a href="mailto:pgrandadam@wanadoo.fr">pgrandadam@wanadoo.fr</a>	
9	BRAMS Joelle	France	Stagiaire ENGERF	<a href="mailto:joelle.brams@laposte.fr">joelle.brams@laposte.fr</a>	631138669
10	LESSARD Yves	France	Directeur général	<a href="mailto:y.lessard@fncofor.fr">y.lessard@fncofor.fr</a>	
11	MADELINE Sylvie	France	Chargée de communication	<a href="mailto:s.madeline@fncofor.fr">s.madeline@fncofor.fr</a>	
12	MONIN Jean-Claude	France	Président de COFOR International	<a href="mailto:jc.monin@fncofor.fr">jc.monin@fncofor.fr</a>	
13	PLAN Jacques	France	Directeur Exécutif COFOR International	<a href="mailto:j.plan@fncofor.fr">j.plan@fncofor.fr</a>	
14	BEKALE ANGO Serge	Gabon	MINTOUR/Agent		24107122654

15	KOKO Georgette	<b>Gabon</b>	REPAR / Sénateur	<a href="mailto:wilfrancos1@yahoo.fr">wilfrancos1@yahoo.fr</a>	
16	MBA SIMA Florent	<b>Gabon</b>	REPAR / Sénateur	<a href="mailto:wilfrancos1@yahoo.fr">wilfrancos1@yahoo.fr</a>	
17	MBADOUMA Ernest	<b>Gabon</b>	REPAR / Sénateur	<a href="mailto:wilfrancos1@yahoo.fr">wilfrancos1@yahoo.fr</a>	
18	NGUEME ONDO Jean Léonard	<b>Gabon</b>	MINTOUR/DG	-	2410415056
19	OSSAGOU Eusèbe	<b>Gabon</b>	REPAR / Sénateur	<a href="mailto:wilfrancos1@yahoo.fr">wilfrancos1@yahoo.fr</a>	
20	EYI Obama Carlos	<b>Guinée Equatoriale</b>	REPAR / Elu	<a href="mailto:carlos_eyi_obama@yahoo.es">carlos_eyi_obama@yahoo.es</a>	
21	BAUWENS Dominique	<b>RD Congo</b>	FAO / CT Projet Forêts communautaires	<a href="mailto:bauwens2001be@yahoo.fr">bauwens2001be@yahoo.fr</a>	+243 998 935 106
22	BOKAMBA Jeanine	<b>RD Congo</b>	MECNT / Chef de Projet Forêts communautaires	<a href="mailto:bauwens2001be@yahoo.fr">bauwens2001be@yahoo.fr</a>	
23	BOOLE Felly	<b>RD Congo</b>	MECNT / Chef bureau - Projet Forêts communautaires	<a href="mailto:bauwens2001be@yahoo.fr">bauwens2001be@yahoo.fr</a>	
24	DJENGO Frédéric	<b>RD Congo</b>	MECNT / Directeur gestion des forêts	<a href="mailto:djengofrederic@yahoo.fr">djengofrederic@yahoo.fr</a>	
25	MAKOLO JIBIKILAY Jean	<b>RD Congo</b>	CTAD/ coordonateur national	<a href="mailto:makolajibikilay@yahoo.fr">makolajibikilay@yahoo.fr</a>	81 34 91 686
26	MPANANO Roger	<b>RD Congo</b>	REPAR / Elu	<a href="mailto:rogermpanano@yahoo.fr">rogermpanano@yahoo.fr</a>	(+243)990902475
27	MUBONGE M. Magnant	<b>RD Congo</b>	UGADEC-DFGFI	<a href="mailto:mukulumanyam@yahoo.fr">mukulumanyam@yahoo.fr</a>	+243 816940257 / 99728262
28	RUGENERA Chantal	<b>RD Congo</b>	MECNT / Ministre provincial Nord Kivu	<a href="mailto:kambibichantal@yahoo.fr">kambibichantal@yahoo.fr</a>	+243 997544353 / 853108617 / 814938082
29	TSHIBANGU Franck	<b>RD Congo</b>	COMIFAC/ Assist	-	2437539614
30	DODJI BOMAI Benoit	<b>Rép. Centrafricaine</b>	Directeur des collectivités territoriales	<a href="mailto:benoit0011@yahoo.fr">benoit0011@yahoo.fr</a>	23675502332
31	BOPOCKA S	<b>Rép. du Congo</b>	Maire de OUESSO		242517 05 06 94

32	DISSO BAKONGA	Rép. du Congo	Maire		242069 00 12 57
33	MBOYI Daniel	Rép. du Congo	REPAR / Elu	<a href="mailto:dmboyi@yahoo.fr">dmboyi@yahoo.fr</a>	
34	MOBONDE Siméon	Rép. du Congo	REPAR / Elu	-	2,42058E+11
35	HABIYAMBERE Thaddée	Rwanda	Président du Forum national CEFDHAC	<a href="mailto:habiyambereth@yahoo.fr">habiyambereth@yahoo.fr</a>	+250 788 501 844
36	MAHAMAT KAYA Ali	Tchad	Dir formation communication & sensibilisation	<a href="mailto:kayaali6@yahoo.fr">kayaali6@yahoo.fr</a>	22 52 27 68

## b. Elus locaux

N°	COMMUNES	ADH ACFCAM	NOMS	EMAILS	TELEPHONE
1	ABONG MBANG	Adh.	MOAMOSSE Gustave	-	77.66.29.44
2	AKONOLINGA	Maire	EKOTO Roger (Dr)	-	79.92.17.92 / 99.93.06.96
3	AMBAM	Adh.	TINA OKONO Andrée ( <i>Intérim</i> )	<a href="mailto:andreetinaokonoyahoo.fr">andreetinaokonoyahoo.fr</a>	79.94.03.32 / 99 37 19 74
4	ANGOSSAS	Adh.	MIEN Zok Christophe	<a href="mailto:cmienzok@yahoo.fr">cmienzok@yahoo.fr</a>	<b>77.70.70.57 / 99.58.18.23</b>
5	ATOK	Adh.	EFFOUDOU M C		<b>77 00 26 00</b>
6	BAGANGTE	CM	REMY NOUKEVY		75 23 95 58
7	BANGOURAIN	Maire	SEIDOU NSANGO	-	95 58 83 80/ 95 74 42 20
8	BATOURI	Adh.	DIMBA Gombo Pierre	-	77.22.09.94 / <b>97.02.69.61</b>
9	BELO	Maire	TOSAM N Bernard	-	77 65 02 05
10	BELABO	Adh.	ESSOUKA Gomonné	<a href="mailto:essoukagomoni@yahoo.fr">essoukagomoni@yahoo.fr</a>	75.88.16.22 / 99.63.67.40

11	<b>BENAKUMA</b>	CM	UNJI JOHN W	-	77 16 49 68
12	<b>BENGBIS</b>	Adh.	ATANGANA Ebana Christian	<a href="mailto:chrisotolo@yahoo.fr">chrisotolo@yahoo.fr</a>	96.91.63.34 / 22.14.76.81
13	<b>BIKOK</b>	Maire	MVONDO HENRIETTE	-	77819752
14	<b>BIYOUHA</b>	CM	TJOMB MINYEM	-	76468206
15	<b>BOURHA</b>	CM	SINE IBRAHIM	-	97 81 16 05
16	<b>CAMPO</b>	Maire	EBAH Gabriel	<a href="mailto:gabriel_ebah@yahoo.fr">gabriel_ebah@yahoo.fr</a>	77.75.73.81
17	<b>DEMDENG</b>	Maire	KAPTUE Lazare	<a href="mailto:prkaptue@hotmail.com">prkaptue@hotmail.com</a> ; <a href="mailto:prkaptue@yahoo.fr">prkaptue@yahoo.fr</a>	77.93.42.32 / 99.52.62.83
18	<b>DIMAKO</b>	<b>Président ACFACAM</b>	<b>MONGUI Janvier</b>	<a href="mailto:communedimako@yahoo.fr">communedimako@yahoo.fr</a>	77.45.40.45
19	<b>DJOUM</b>	<b>SG/ACFCAM</b>	<b>NTI Mefe Solomon</b>	<a href="mailto:ntimefesolo@yahoo.fr">ntimefesolo@yahoo.fr</a>	99.83.84.39
20	<b>DOUMAINTANG</b>	Adh.	NKOMBA Balada Hippolyte	-	<b>99.61.89.97</b>
21	<b>DOUME</b>	MA	AWOUALA Baladia James	<a href="mailto:communedoume@yahoo.fr">communedoume@yahoo.fr</a>	<b>74.66.78.80</b> / 99.90.95.82
22	<b>DZENG</b>	Maire	NEMDE Emmanuel	<a href="mailto:nnemde2006@yahoo.fr">nnemde2006@yahoo.fr</a>	99.94.42.59
23	<b>EBOLOWA 2</b>	Adh.	NDO Gervais Eric	<a href="mailto:ndogervaiseric@yahoo.fr">ndogervaiseric@yahoo.fr</a>	99.88.67.36
24	<b>ELAK OKU</b>		NGUM JEROME NJIOH	-	94 17 50 92
25	<b>EYUMOJOCK</b>	Adh.	AGBOR Mbi James	<a href="mailto:eyumojoockcouncil@yahoo.com">eyumojoockcouncil@yahoo.com</a>	77.66.57.26
26	<b>FOKOUÉ</b>	Maire	NGUEKO Victor		77 84 41 44
27	<b>FONGO TONGO</b>	Maire	NANFACK Jean Paul		77 36 98 96

28	<b>FOUMBAN</b>	Adh.	NDAM NJOYA Adamou	<a href="mailto:adamoundamnjoya@yahoo.fr">adamoundamnjoya@yahoo.fr</a>	22 22 95 45 / 99.64.73.51 / 22.05.97.49
29	<b>FOUMBOT</b>	Maire	NGOUO Salomon	<a href="mailto:salomonngouo@yahoo.fr">salomonngouo@yahoo.fr</a>	99.64.50.71
30	<b>FUM AWA</b>	Maire	AKAU Fidelis Eyah	-	77 20 39 60
31	<b>FUN FUKA</b>	Maire	WANLO CHIAMWA John	-	77 70 21 49
32	<b>FUNDONG</b>	Maire	KUOH JOHNSON NGAM		77 84 35 86
33	<b>GARI GOMBO</b>	Adh.	MGABAKOBO David		<b>77.43.76.72</b>
34	<b>GAROUA-BOULAI</b>	Maire	YAFFO NDOE Esther	<a href="mailto:yaffondoeesther@yahoo.fr">yaffondoeesther@yahoo.fr</a>	<b>99 25 76 98</b>
35	<b>JIMOM</b>	Maire	NDOUKOUO ADAMOU	-	<b>99 95 34 47</b>
36	<b>KAELE</b>	Maire	OUSMANOU		77.32.62.35
37	<b>KOLOFATA</b>		ADAMA Omar (A4)		77 19 41 01
38	<b>KONG ZEN</b>	Maire	KENFACK		96 09 48 83
39	<b>KON YAMBETTA</b>	Maire	NEHWE NEHWE NDJANA JNF	-	96 09 27 36
40	<b>KOUOPTAMO</b>	Maire	NYAMSIE Abdou	<a href="mailto:crkouoptamo@yahoo.fr">crkouoptamo@yahoo.fr</a> ;	99.60.40.64 / 99.13.21.30
41	<b>KOZA</b>	Maire	REWETEM G Martin	-	75 48 44 95 / 99 98 72 81
42	<b>LOBO</b>	Maire	ELOUNDOU NDONGO LOUIS	-	97 86 67 12
43	<b>lolodorf</b>	Maire	NGUIAMBA		99 92 05 00
44	<b>MA'AN</b>	<b>V Pdt ACFCAM</b>	<b>NDONGO Ela Samson</b>	<a href="mailto:ndongo_samson@yahoo.fr">ndongo_samson@yahoo.fr</a>	77.66.48.99 / 99.47.32.57

45	<b>MAGA</b>	Maire	ZIGLA WANDJI	-	99 24 06 43
46	<b>MAGBA</b>	Maire	MBOUENYIE BENJAMIN	-	77 66 18 90/ 96 93 58 62
47	<b>MAKAK</b>	Adh.	NJOCK Charles Herbert	<a href="mailto:ncharlesherbert@yahoo.fr">ncharlesherbert@yahoo.fr</a>	<b>77.13.44.89</b> / 77.74.22.67 / 96.68.19.95
48	<b>MAKENENE</b>	Adh.	KIARI MARCUS ABANE (Repr Maire)		77 44 39 19
49	<b>MALANTOUEN</b>	Maire	MBOUO Mbouo Aliou	-	77.71.69.89
50	<b>MANDJOU</b>	Adh.	SIDE Salomon	-	<b>77.47.77.95</b>
51	<b>MAROUA I</b>	Maire	HAMIDOU Hamadou	<a href="mailto:hamidoumai@yahoo.fr">hamidoumai@yahoo.fr</a>	97.29.68.24 / 77.27.37.30
52	<b>MATOMB</b>	Maire	BALEBA Gabriel Ngan	<a href="mailto:nganbaleba1@yahoo.fr">nganbaleba1@yahoo.fr</a>	99.97.98.66
53	<b>MBANG</b>	Adh.	NGOLZAMBA Joseph Camille		96.26.70.54
54	<b>MBOMA</b>	Adh.	NGONO Menkoé Françoise	-	<b>99.03.65.56</b>
55	<b>MEIGANGA</b>	MA	ALAMDOU Pierre	<a href="mailto:karnou-kl@yahoo.fr">karnou-kl@yahoo.fr</a>	77.62.13.21 / 99.13.02.78
56	<b>MENGUEME</b>	Maire	ENGOLA Thaddée	-	96.12.19.71
57	<b>MERI</b>	Maire	HAMAWA Wassili	-	99 80 44 37
58	<b>MESSAMENA</b>	Adh.	AFFOULA Beyé Simon-Pierre	<a href="mailto:affoulasimon@yahoo.fr">affoulasimon@yahoo.fr</a>	<b>94.91.18.58</b>
59	<b>MESSOK</b>	Adh.	ALEOKOL Berthe	<a href="mailto:aleoberthe@yahoo.fr">aleoberthe@yahoo.fr</a>	<b>99.82.59.86</b>
60	<b>MESSONDO</b>	Adh.	NDINDJOCK Paul	-	<b>96.03.84.83</b>
61	<b>MEYOMESSI</b>	Adh.	ATOUTOU JACKSON (A1)	-	<b>78 22 60 95</b>

62	<b>MINDOUROU</b>	Adh.	<b>ELIEME Daniel Félix</b>	-	96.03.51.38
63	<b>MINTOM</b>	Adh.	NSEM Minko David	-	74.91.32.64
64	<b>MOLOUNDOU</b>	<b>Trésorier ACFCAM</b>	<b>IPANDO Jean-Jacques</b>	<a href="mailto:jeanjacquesipando_mol@yahoo.fr">jeanjacquesipando_mol@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:koumela_10@yahoo.fr">r; koumela_10@yahoo.fr</a>	75.35.06.72 / <b>96.54.36.92</b> / <b>99.75.80.54</b> / 96.49.30.45
65	<b>MONATELE</b>	<b>Maire</b>	<b>TSALA MESSI ANDRE</b>		96 41 58 22
66	<b>MOZOGO</b>	Maire	HAPSATOU	-	95 55 33 55
67	<b>MVANGAN</b>	Adh.	MINSILI Eba Thomas	<a href="mailto:taminsili@yahoo.fr">taminsili@yahoo.fr</a>	<b>99.27.02.34</b> / 22.04.36.27
68	<b>NANGA EBOKO</b>	Adh.	ETO Romain Roland	<a href="mailto:romainrolandeto@yahoo.fr">romainrolandeto@yahoo.fr</a>	77.56.45.25 / 96.36.65.79
69	<b>NDELELE</b>	<b>Conseiller / V-P. CVUC</b>	<b>MBOUNDJO Jean</b>	<a href="mailto:mboundjojean@yahoo.fr">mboundjojean@yahoo.fr</a>	<b>77.63.25.91</b> / 99.27.82.73
70	<b>NDIKIMINEKI</b>	Adh.	OBIEGNI Thomas Dupont	<a href="mailto:mairiendikinimeki@yahoo.fr">mairiendikinimeki@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:obdupont@yahoo.fr">obdupont@yahoo.fr</a>	77.75.49.99 / <b>99.39.31.86</b>
71	<b>NGOYLA</b>	Maire	BAMETOL Alphonse	-	77.53.98.85 / 99.09.12.49
72	<b>NGOMEDZAP</b>	Maire	NSOE NOAH Rabier	-	77 77 77 07 / 99 79 42 96
73	<b>NGUIBASSAL</b>	Adh.	MBOCK Mbioumndé Marie	<a href="mailto:mbockmapa@yahoo.fr">mbockmapa@yahoo.fr</a>	99.89.39.83
74	<b>NGUTI</b>	MA	TANYI Ayampe George		77.31.23.43 / 96.65.12.99
75	<b>NJINIKOM</b>	Maire	NGONG CHIATOH D.	-	70 39 92 32
76	<b>NYANON</b>	Adh.	NGIMBIS Anatole Ngimbis	<a href="mailto:cangimbis@yahoo.fr">cangimbis@yahoo.fr</a>	77.76.42.98
77	<b>OLAMZE</b>	Maire	ASSOUMOU Essono Roger	<a href="mailto:assoumessono@yahoo.fr">assoumessono@yahoo.fr</a>	<b>75.77.30.22</b>
78	<b>ROUA</b>	Maire	BIHINA Richard	-	<b>97.09.43.40 / 77.21.58.67</b>

79	<b>SAA</b>	Maire	MBENA MENGUE	-	<b>77 76 26 93</b>
80	<b>SANGMELIMA</b>	Maire	ESSIAN André Noël	<a href="mailto:essian1269@yahoo.fr">essian1269@yahoo.fr</a>	<b>77.70.12.39</b>
81	<b>SANTCHOU</b>	Maire	YOUNGANG Norbert		99 84 17 38
82	<b>SOMALOMO</b>	Adh.	NDJANKOUM Félix Jean Paul	<a href="mailto:crsomalomo@yahoo.fr">crsomalomo@yahoo.fr</a>	<b>99.81.24.74</b>
83	<b>TIBATI</b>	Maire	N'GOZO Jean	<a href="mailto:mairietibati27@yahoo.fr">mairietibati27@yahoo.fr</a>	77.56.97.20
84	<b>TINTO</b>	Adh.	EGBE Sabina Eno	<a href="mailto:enosaegebe@yahoo.com">enosaegebe@yahoo.com</a>	77.29.71.18
85	<b>TONGA</b>	Adh.	OYA Fandja Rigobert	<a href="mailto:oya_rigo@yahoo.fr">oya_rigo@yahoo.fr</a>	77.21.11.05
86	<b>WIDIKUM MENKA</b>	CM	NTAH Fabian TANGWO	-	78 08 00 40
87	<b>YAGOUA</b>	Maire	FISSOU Kouma	<a href="mailto:communeyagoua@yahoo.fr">communeyagoua@yahoo.fr</a>	77.29.63.56 / 99.72.66.49
88	<b>YAOUNDE 1er</b>	<b>Président CVUC</b>	<b>ANDZE Andzé Emile</b>	<a href="mailto:emandze@yahoo.fr">emandze@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:cvuc@hotmail.com">cvuc@hotmail.com</a>	
89	<b>YOKADOUMA</b>	Adh.	N'KANTIO Léon	<a href="mailto:nkantio@yahoo.fr">nkantio@yahoo.fr</a>	77.60.10.98 / <b>96.53.21.45 / 94.38.89.01</b>
90	<b>ZOETELE</b>	Maire	MENGUE NKILI Pauline	<a href="mailto:commune_zok@yahoo.fr">commune_zok@yahoo.fr</a>	94.51.96.61

### c. Partenaires au développement

N°	NOM ET PRENOMS		Structure /Fonction	Email	Téléphone
1	ZAM Jean-Jacques	<b>REPAR</b>	Coordonnateur / Député de la Mvila	<a href="mailto:janjakzam@yahoo.fr">janjakzam@yahoo.fr</a>	96.93.88.60
2	MESSA ALBERT PETIT	<b>REPAR</b>	AT REPAR	-	
3	LE GRIX Matthieu	<b>CCPM</b>	AFD / Chargé mission 'Dév. rural & Environnement'	<a href="mailto:legrixm@afd.fr">legrixm@afd.fr</a>	22 22 00 15

4	CHAUSSE Gilles	CCPM	AFD / Chargé mission 'Dév. rural & Environnement'	-	22 22 00 15
5	BELIGNÉ Vincent	CCPM	AFD-CIRAD / Conseiller technique C2D - PSFE	<a href="mailto:vincent.beligne@cirad.fr">vincent.beligne@cirad.fr</a>	96.44.25.94
6	NDJANDA NELLY	CCPM	CERAD	<a href="mailto:ndjanda_nelly@yahoo.fr">ndjanda_nelly@yahoo.fr</a>	74 39 63 45
7	LESCUYER Guillaume	CCPM	CIRAD-CIFOR / Chercheur Forêts et sociétés	<a href="mailto:lescuyer@cirad.fr">lescuyer@cirad.fr</a>	96.71.05.12
8	HEGENER Kirsten	CCPM	GIZ ProPSFE / Coordinatrice	<a href="mailto:kirsten.hegener@giz.de">kirsten.hegener@giz.de</a>	
9	NKOLO Martial	CCPM	GIZ ProPSFE / AT Forêts communales	<a href="mailto:martial.nkolo@giz.de">martial.nkolo@giz.de</a>	99.99.08.65
10	WEISSMANN Annette	CCPM	GIZ PSS	-	77 37 84 43
11	BECKER PAULA	CCPM	GIZ PROPSFE Stagiaire	-	
12	TCHALA SOPHIE	CCPM	GIZ PROPSFE Stagiaire	-	
13	MENGUELE FRANCOI	CCPM	GIZ CADDEL	-	
14	ATANGANA MIREILLE	CCPM	GIZ CADDEL	-	
15	BINAM AUGUSTE	CCPM	GIZ CADDEL	-	
16	BATCHOM PAUL	CCPM	GIZ CADDEL	-	
17	HOPOGAP CHRISTOPHE	CCPM	GIZ CADDEL	-	
18	MERCIER Guy	CCPM	Ht Comt canadien / Agent de développement	<a href="mailto:guy.mercier@international.gc.ca">guy.mercier@international.gc.ca</a>	
19	SOH Jean-Claude	CCPM	ACDI / Conseiller forestier régional	<a href="mailto:jeanclaude.soh@baccyde.net">jeanclaude.soh@baccyde.net</a>	77.11.09.13
20	ONANA EKEMBENE Jean Albert	CCPM	ACDI	-	

21	FORCE Eric	CCPM	SCAC / Attaché coop; 'Dév. rural & Environnement'	<a href="mailto:eric.force@diplomatie.gouv.fr">eric.force@diplomatie.gouv.fr</a>	
22	NDOYE Ousseynou	CCPM	FAO / Coordonateur régional projet PFNL	<a href="mailto:ousseynou.ndoye@fao.org">ousseynou.ndoye@fao.org</a>	99.90.69.74 / 75.29.70.67
23	FOTEU Roger	CCPM	FAO	-	99 95 69 10
24	TCHOUNDJEU Zac	CCPM	ICRAF / Directeur régional	<a href="mailto:z.tchoundjeu@cgiar.org">z.tchoundjeu@cgiar.org</a>	77.70.75.82
25	MBOLO Marie	CCPM	OI / Directrice du projet - Expert forestier	<a href="mailto:noagody@yahoo.com">noagody@yahoo.com</a>	77.71.09.61 / 99.42.22.03
26	BIGOMBE LOGO Patrice	CCPM	OI / Directeur adjoint - Expert juriste	<a href="mailto:patricebigombe@hotmail.com">patricebigombe@hotmail.com</a>	77.75.83.10
27	ONDOUA Adolphe	CCPM	OI / Assistant technique - Expert forestier	<a href="mailto:adolphondo@yahoo.fr">adolphondo@yahoo.fr</a>	75.08.63.57 / 96.10.07.78
28	Guyot Sutherland Rohan	CCPM	PNUD /	<a href="mailto:rohan.guyot-sutherland@undp.org">rohan.guyot-sutherland@undp.org</a>	98 80 01 58
29	CAMPBELL Donald	CCPM	SNV / Directeur	<a href="mailto:dcampbell@snvworld.org">dcampbell@snvworld.org</a>	
30	SHU Gideon Neba	CCPM	WRI / Coordonnateur antenne de Yaoundé	<a href="mailto:gideon_shu@yahoo.fr">gideon_shu@yahoo.fr</a>	77.85.47.68
31	YAPO Basile	CCPM	WWF / Directeur national Cameroun	<a href="mailto:byapo@wwfcarpo.org">byapo@wwfcarpo.org</a>	
32	MBITIKON Robert	COMIFAC	Secrétaire exécutif	<a href="mailto:rmbitikon@yahoo.fr">rmbitikon@yahoo.fr</a>	
33	TADOUM Martin	COMIFAC	Secrétaire exécutif adjoint	<a href="mailto:tadoum@yahoo.fr">tadoum@yahoo.fr</a> ;	
34	MBOLO BAMELA Daniel	COMIFAC	Assistant technique 'Forêts'	<a href="mailto:mbolobamela@yahoo.fr">mbolobamela@yahoo.fr</a>	99.75.29.51
35	NDIKUMAGENGE Cleto	COMIFAC	PFBC / Facilitateur délégué	<a href="mailto:cleto.ndikumagenge@pfbc-cbfp.org">cleto.ndikumagenge@pfbc-cbfp.org</a>	94.26.50.12
36	TAKAM MICHELLE	ONGs	ADEID	<a href="mailto:beaudelin@adeid.org">beaudelin@adeid.org</a>	99.57.74.52
37	NDJEBET Cécile	ONGs	Cameroun Ecology	<a href="mailto:cndjebet@yahoo.com">cndjebet@yahoo.com</a> ; <a href="mailto:camerooneco@yahoo.com">camerooneco@yahoo.com</a>	99.91.96.23 / 77.42.72.95

38	TCHOFFO Benjamin	ONGs	CARFAD - Centre recherches forestières & dévelopt	<a href="mailto:carfadcameroun@yahoo.fr">carfadcameroun@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:carfad@cenadi.cm">carfad@cenadi.cm</a> ; <a href="mailto:benjamintchoffo@yahoo.com">benjamintchoffo@yahoo.com</a>	99.95.01.05
39	NGUIFFO Samuel	ONGs	CED - Centre pour environnement & développement	<a href="mailto:snguiffo@cameroun.org">snguiffo@cameroun.org</a> ; <a href="mailto:ced@cedcameroun.org">ced@cedcameroun.org</a>	
40	NGOUFO Roger	ONGs	CEW - Cameroon environmental watch	<a href="mailto:cewaie@yahoo.ca">cewaie@yahoo.ca</a> ; <a href="mailto:ngoufocew08@yahoo.fr">ngoufocew08@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:rngoufo@hotmail.com">rngoufo@hotmail.com</a>	77.52.47.17 / 97.14.07.90
41	AJONINA Gordon	ONGs	CWCS - Cameroon wildlife conservation society	<a href="mailto:gnajonina@hotmail.com">gnajonina@hotmail.com</a>	77.87.31.08
42	KEMAJOU SYAPSE Jonas	ONGs	OPED/Directeur	<a href="mailto:oped_cam@yahoo.fr">oped_cam@yahoo.fr</a>	77 60 23 83
43	ABBE Jean	ONGs	RFC - Réseau de foresterie communautaire	<a href="mailto:rfc_centre@yahoo.fr">rfc_centre@yahoo.fr</a>	99.47.15.56
44	Ousmanou Ibrahim	ONGs	SEVEDIF	<a href="mailto:ousmanou@yahoo.fr">ousmanou@yahoo.fr</a>	77 32 53 37
45	NGONO MARCELLE	ONGs	ENVIRONMENT FOR LIFE	<a href="mailto:envirforlife@yahoo.fr">envirforlife@yahoo.fr</a>	75 51 32 71
46	NOIRAUD Jean-Marie	Bx d'Etude	JMN consultant	<a href="mailto:jmnoiraud@yahoo.fr">jmnoiraud@yahoo.fr</a>	
47	DUPANLOUP Jacques	Syndicats	GFBC / Délégué général	<a href="mailto:gfbcam@yahoo.fr">gfbcam@yahoo.fr</a> ;	
48	LANGOLO LAMBERT FERRY	Syndicats	Forum national des forets	<a href="mailto:l.flangolo@yahoo.fr">l.flangolo@yahoo.fr</a>	76 94 80 43
49	NDOUGA André Jules	Syndicats	STIEPFS / Président	<a href="mailto:stiepfs1@yahoo.fr">stiepfs1@yahoo.fr</a> ;	77.36.54.63 / 99.96.03.91
50	LAMFO ERIC SAMBA	Société	HYDRO PROTECT INTERNATIONAL	-	94 52 51 65
51	NGATCHOU Erith	Certification	BVQ	<a href="mailto:erith.ngatchou@cm.bureauveritas.com">erith.ngatchou@cm.bureauveritas.com</a> ;	99.62.22.72
52	Emile ANDZE ANDZE	CCPM	CVUC	<a href="mailto:emandze@yahoo.fr">emandze@yahoo.fr</a>	